# L'ÉCONOMISTE EUROP

raraissant is tenered

raraissant is tenered

raraissant is tenered

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : O fr. 50 — Étranger : O fr. 60

Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission. TELEPHONE : Central 46-61

Ligne anglaise de 5 centimètres Annonces en 7 points...... 2 50 Réclames en 8 points..... 4 =

Nº 1397. — 54° volume (24) | Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2° Arr') | Vendredi 13 Décembre 1918

## SITUATION HERDOMADAIRE

tresse télégraphique : Éconopéen-Paris

SITUATION HEBDOMADAIRE des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)											
7	DATES	Encais métalli Or	Ar- gent	Circulation	C/cours de et dépôts particulers	Forte- feuille escompte	Avances H sr valeurs H mobilières   z	Taux de l'escompte			
	FRA	NCE -	Bar	nque o	de Fra	nce					
1914 1918 1918 1918	23 juillet 28 novemb. 5 décemb. 12 décemb!	4.104 5.452 5.468 5.471	640    319 320 319	6.912 29.072 28.733 29.028	943 2.816 2.557 2.338 de l'	1.541 1.854 2.035 1.969		3½ 5 5 5			
1914 1918 1918 1918	7 novemb 15 novemb 23 novemb	1 696 3 188 3 188 2 886	146 36 27 25	2.364 21.199 21.818 22.382	1.180 11.767 12.880 12.765	939 24.305 26.428 26.183	63 13 20 19	4 5 5 5			
1914 1918 1918 1918	27 novemb 4 décemb	1.004 1.879 1.896 1.000	D D D	197 1.631 1.650 1.676		841 2.497 2.525 2.440	re	3 5 5 5 5			
		MARK			e Nati						
1914 1918 1918 1918	31 juillet 31 juillet 31 août 30 septemb.	110 266 261 264	3 5 4	219 511 549 563	119 104 111	94 70 75 79	15 19 19 19	6 5 5 5			
	ESPA				d'Esp						
1914 1918 1918 1918	23 novemb . 5	2.228 2.228 2.228	706   642   645   646	1.919 3.216 3.223 3.234	498 1.102 1.082 1.104	722 725 769	170 381 377 389	41/2 41/2 41/2			
	HOLLA				Néerla						
1914 1918 1918 1918		1.471	17 17 17 17	652 2.139 2.331 2.272	10 145 181 199	185 349 456 502	130 253 379 298	3½ 4½ 4½ 4½ 4½			
		ALIE -		nque	d'Itali	е					
1914 1918 1918 1918	31 juillet 1 10 septemb. 20 septemb. 30 septemb.	818 818 818 818	89 77 77 77	3.086 7.224 8.328 8.555	245 1.372 1.368 1.372	586 774 764 793	471 554 598 711	5½ 5 5 5			
	NORV				de No	rvège					
1914 1918 1918 1918	31 juillet 31 juillet 31 août 30 septemb	61 172 172 171	2   1   2   1	173 519 537 561	103 108 75	109 158 150 162	8 8 8	5 6 6 6			
	ROUM			ANSTHER STREET	Natio	The state of					
1914 1917 1917 1917	18 juillet 15 juillet 22 juillet 29 juillet	154 493 493 494	1 0 0 0	414 1.696 1.717 1.730	14 157 154 111	237 295 296 296	47 49 49 53	5½ 5 5 5			
	RUS	SSIE -	Ba	nque	de l'Et	at					
1914 1917 1917 1917	21 juillet 14 octobre 21 octobre 29 octobre	3.456 3.456 3.453	445   475		6.723	1.049 38.552 39.701 41.803		5½ 6 6 6			
1914	31 juillet	EDE -	- <b>Ba</b>	nque	Royal	e 236	11	< 51/			
1914 1918 1918 1918	31 juillet 31 août 30 septemb.	360 369 383	2   1   1	963 964 1.066	119 102 170	358 368 459	114 139 194	51/2 7 7 7			
1914	SUI:		Bar 19 II	639	Tation	ale 94	20	31			
1918 1918 1918	15 vovemb 23 novemb 30 novemb	380 379	55 56 57	953 925 935	164 136 129	581 545 543	41 34 34	3% 55% 55%			

DATES		Enc. méta	Encaisse métallique		-	P. CHAPITRES		de			
		Or	Ar- gent	Circulation	C/courts et dépôts particulier	Porte- feuille escompt	A vances sr valeur mobilière	Taux de			
				-UNIS							
Banques de Réserve Fédérale											
1914	4 décemb	1.155					46	0			
1918	25 octobre			12.540			724	))			
918	11 octobre			12.578	7.213	10.		D			
1918	18 octobre.	THE RESIDENCE			1 7.730			ll n			
	Banques	assoc	iées e	et Tru	sts Co	mpan	ies				
1914	5 décemb		358		110.254	1 10.	845	6 6			
1918	26 octobre .		112		19.874			6			
1918	2 novembr		106	180	19.284			6			
1918	9 vovembre	196	105	180	1119.538	23.	664	11 6			
DE	UL DEC C	HANOI	C FT	ound	OMION	E MO	SIÉTA	IDE			
HE	UE DES C	MANU	19 FI	UHHI	UUIVIU	E MU	NEIA	INE			

Change	de	Paris sur	(papier court	t)

	Pair	16 juillet 1914	13 nov. 1918	20 nov. 1918	27 nov. 1918	déc. 1918	11 déc. 1918
Londres	25.224	25.17	25.975	25.975	25.975	25.975	25.975
New-York	518.25						545 »
Espagne	100 »	96.55	108.50	108.25	108.75	108.75	108 75
Hollande	208.30	207.56	227.50	229 p	230.50	232 »	234 50
Italie	100 »	99.62	85.25	85 »	85 »	85 »	n n
Pétrograd		263 »	D »	w m	D D	n n	)) ))
Suède		138.25		154 "	)) ))	156 »	1) 20
		100.03	108.50	109.75	112.50	111.75	112.25
	518.25	n n	)) »	)) ))	מ מ	n n	מ מ
Argentine	220 »	)) »	245 n	245 »	) » »	מ כ	245 »

# Valeur en or à Paris de 100 unités-papier

de monnaies étrangères

TO SHARE THE REAL PROPERTY OF THE PARTY OF T		10	10	20	21	4	17 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
	Unités	juillet	nov.	nov.	nov.	déc.	déc.
		1914	1918	1918	1918	1918	1918
Londres	100 liv.	99.82	102 98	102.98	102.98	102.98	102.98
New-York	» dol.	99.56	105.16	105.16	105.16		105.16
Espagne	» pes.	96.55	108.50	108.25	108.75	108.75	108 75
Hollande	» flor.		109.21	109.93	110.65	111.37	112 57
Italie	» lire.	99.62	85.25	85 »	85 »	8ā »	)) »
Pétrograd	» rbl.	98.62	n a	20 20	» »	20 20	n n
Suède	» cou'	99.46		110.88	)) ))	112.32	)) ))
Suisse	» fr	100.03	108.50	109.75	112.50	111.75	112.25
Canada	» dol.	)) »	)) ))	n a	מ מ	)) 30	» »
Argentine	» pes.	» n	111.36	111.36	n n	n n	111.36
Cl	anges	de L	ondre	s sur :	(chèqu	ie)	

		16	12	19	26	3	10
	Pair	juillet	nov.	nov.	nov.	déc.	dec.
		1914	1918	1918	1918	1918	1918
Paris	25.221	25.183	25 925	25.97	25.986	25.98	25.98
New-York	4.865	4.871	4 76 3	4.76 9	4.764	4.76 3	
Espagne	25.22	25.90	24.30	24 03	24.025	23.98	23.68
Hollande	12.109	12.125	11.455	11.405	11.265	11 315	11 215
Italie	25.22	25 268	30.314	30.31	30.314	30 314	
Pétrograd	94.58	95.80	)) ))	1) 20	n n	ממ	)) ))
Portugal	53.28	46.19	32 »	32 %	32 4	33 4	34 »
Scandinavie	18.15	18.24	17.10	16.93	16.775	16 60	16.535
Suisse	25.22	25.18	23.95	23.70	23 445	23 50	23.405
Relgique	05 99	" "	10 10	" "	William School	20	חד חד

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier

	de monnaies étrangères												
		16	12	19	26	3	1 10						
	Unités	juillet	nov.	nov.	nov.	déc.	déc.						
		1914	1918	1918	1918	1918	1918						
Paris	100 fr.	100.14	97.29	97.13	97.09	97.09	97.09						
New-York	» dol.	99.90	102.11	102.11	102 13	102.16	102.13						
Espagne	n pes.	96.64	103.79	104.96	104.985	105.18							
Hollande	» flor.	99.87	105.70				107.96						
Italie	» lire	99.82	83.214	83.211	83.211	83.211	83.214						
Pétrograd	» rou.	98.77	n n	» »	n n	n )	ש מ						
Portugal	» mil.	86.69	60.06	60.91	60.53	62.37	63.81						
scandinavie.	» cou.	99.56	106.20	107.26	108.42	109.39	109.82						
Suisse	» fr.	100.17	105.31	106.42	107.56	107.33	107.765						
Belgique	» fr.	n n	» o	)) »	D ))	97.01	97.20						

(1397) L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

371

La tendance genérale de la cote est restée à peu près la même qu'il y a huit jours : légère reprise des devises neutres qui ont clôturé généralement fermes le 11 décembre ; stabilité absolue des devises amees qui ne modifient pas leurs niveaux. Le chèque sur Londres continue de se négocier sur le marché libre entre 25,97 1/2 et 26 fr. pour une livre sterling. Le courant dès offres est à peu près aussi régulier que celui des demandes et la Banque de France, qui autrefois était le grand pourvoyeur du commerce d'importation en moyens de règlements sur l'Angleterre, n'intervient plus guère que pour fournir au marché un appoint relativement minme. Même situation en ce qui concerne le Câble transfert sur New-York, qui se négocie couramment à 5,45 depuis environ un mois. De cette devise également, le marché paraît largement approvisionné sans que le Trésor ait à prélever sur les crédits que lui ouvrent les Etats-Unis. L'Italie, enfin, semble cristallisée au cours rond de 85 centimes pour une lire. Depuis le 20 novembre, elle s'est maintenue sans changement à ce même cours. Les 10 et 11 décembre, cependant, il n'y a pas eu de transaction enregistrée.

Les devises neutres, comme nous le disons plus haut, sont un peu plus fermes qu'il y a huit jours et ont tendance à reprendre. Le franc suisse, après s'être maintenu toute la semaine entre 1,11 1/2 et 1,11 3/4, a passé brusquement à 1,12 1/4 le 11 décembre. Le florin des Pays-Bas clôture, lui aussi, avec un gain de 2 centimes 1/2, par rapport au cours du 4 décembre. Le change sur Amsterdam, comme le change suisse, s'était maintenu toute la semaine à 2,32 1/2, contre 2,32 le 4 décembre; le 11, il a passé d'un coup à 2,34 1/2. Les négociations en devises suédoises continuent d'être irrégulières. Le change sur Stockholm n'a paru à la cote que les 6 et 9 décembre, où il s'est inscrit à 1,57 1/2 et le 10 où il a enregistré 1,58. La couronne norvégienne n'a pas été traitée, non plus, dans les premiers jours de la semaine. Elle clôture à 1,53 1/2 le 11, contre 1,51 1/2 le 7; elle n'avait donné lieu à aucune opération depuis le 2 décembre. D'après une information de l'agence Radio, les crédits ou-verts par la Banque de Norvège, tant aux banques allées qu'aux banques allemandes, s'élèveraient à 200 millions de couronnes. Les avances aux banques allemandes ne viendraient à échéance qu'à la fin de l'année 1919. La couronne danoise n'a été traitée que les 9 et 10 décembre, au cours moyen de 1,46 1/2. Le change espagnol se présente à la cote sans changement à 1,08 3/4; le cours le plus bas de la semaine a été 1,08 1/4 enregistré les 6 et 7 décembre. En somme, l'ensemble du marché des devises neutres est lourd et inactif; on ne traite que peu d'affaires, celles qui ne peuvent pas subir d'ajournement; la spéculation se réserve par peur des complications financières qui menacent un peu tous les pays.

Signalons cependant une dégringolade brusque du mark sur les marchés neutres, à la suite des troubles que fait craindre l'antagonisme du gouvernement socialiste et du groupe « Spartacus ». A Genève, le 10 décembre, le change sur Berlin était invendable à 53,60. La couronne austro-hongroise paraît moins atteinte; elle se tient encore à 29,75. Il est vrai qu'elle n'a plus grand'chose à perdre à ces prix-là. Les articles optimistes des grands journaux allemands, qui essaient de donner à l'étranger l'impression que la révolution allemande va évoluer dans l'ordre, ne parviennent pas à ramener la confiance dans le crédit germanique. La situation financière actuelle, il est vrai, est loin d'être brillante, de l'aveu même du président de la Reichsbank, M. Havenstein, qui ne cache plus ses appréhensions. Du 1er octobre au 23 novembre, la circulation des billets s'est accrue de 5 milliards de marks en chiffres ronds, tandis que la Banque

d'Empire remettait aux Alliés, en exécution de l'article 19 de l'armistice, 242 millions de marks d'or réclamés à la Russie.

D'après une information du Times, on considère comme probable que le gouvernement britannique commencera, vers la fin de l'année, la démobilisation des titres empruntés par l'Echiquier pour garantir les crédits obtenus à l'étranger. Suivant les dispositions du plan B de mobilisation, le Trésor a le droit de restituer les titres empruntés, après le 31 mars 1919, moyennant un préavis de trois mois. La démobilisation se fera par étapes; elle portera d'abord sur les titres qui n'ont pas été utilisés ou qui ont pu être dégagés par le remboursement des crédits dent ils formaient la garantie.

#### Cours des changes de New-York sur :

	Pair	juillet 1914		19 nov. 1918	26 nov. 1918	dec. 1918	déc. 1918	
Paris Londres Berlin (1)	4.865	4.87 95.06	4.76 9 16	4.76 16	4.76 7 16	4.767	4 76 7 16	
Amsterdam	40.195		41 1/4	41 3/4	41 7/8	42 ./.	42	

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	12 nov. 1918	19 nov. 1918	26 nov. 1918	3 déc. 1918	10 déc. 1918
Paris	100 fr.	100 27	95 31	95 03	94 99	95 05	94 99
Londres	100 liv.	100 19	97 93	97 93	97 90	97 90	97 90
Berlin	100 flo'.	99 07	102 62	103 87	104 18	104 49	104.49

# Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

			Service Services			
		iuillet 1914	19 nov. 1918	26 nov. 1918	déc. 1918	10 déc. 1918
	Valeurs à vue				140000	100 Sept. 100 Se
	Alexandrie	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
	Pétrograd	95 80			/.	/.
	Rio-de-Janeiro		13 1/4	13 5/8	13 3/4	13 19/32
	Valparaiso	9 3/4	11 7/8	11 13/16	11 3/4	11 5/8
	Cable transfers					200
	Bombay	1.3 31/32	1 6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
	Calcutta	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
	Hong-Kong	1.10 5/16		3.3 ./.		3.4 1/2
3	Shanghaï			5.0 1/2		5.2 1 2
Š	Buenos-Ayres (or)					51 7/16
9	Montévidéo			59 ./.	59 1/4	59 11/16
ľ	Singapour	2.3 15/16	2.4 11/64	2.4 13/6	2.4 7/32	2.4 13/64
	Yokohama		2.3 3/16	2.37/324	2.3 ./.	2.2 29/32
	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T					

#### Variations du mark à

	oct. 1918	nov. 1918	nov. 1918	nov. 1918	nov. 1918	déc. 1918	déc. 1918
New-York (1) (pair: 95 3/8)	ממ		> "	20 20	x >	מ מ	
Amsterdam (pair: 59 3/8)							
Cours Parité	35 55 59 99 40 01	33 425 56 40 43 60	30 80 51 97 48 03	32 75 55 26 44 74	30 25 51 04 48 96	30 275 51 08 48 92	26 60 44 88 55 12
Genève (pair : 123 47)							
Cours	76 75	69	65 65	68 60	60	62	53 60
Perte		44 11	46 01	44 43	51 40	49 78	56 58
(pair : 123 47) Cours Parité	76 75 62 17	69 55 89	65 65 53 99	68 60 55 57	60 48 60	62 50 22	53 60 43 42

Le change sur Vienne à Genève est coté 29 75 c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 71 67 %.

## Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	11 juin 1918	juillet 1918	19 août 1918	11 sept. 1918	11 oct. 1918	11 nov. 1918	11 déc. 1918
Cours de l'or Cours d. l'argent Escompte hors banque	48 7/8	4813/16	4813/16	49 1/2	200	100	

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

## LA SITUATION

La réintégration officielle de l'Alsace et de la Lorraine, dans la grande famille française, est un fait accompli. Dimanche, 8 décembre, a eu lieu à Metz la prise de possession officielle de la Lorraine par le président de la République, entouré des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des présidents et de plusieurs centaines de membres des deux Chambres. Le lendemain c'était le tour de la capitale de l'Alsace, Strasbourg. Les cérémonies qui ont eu lieu ont revêtu un caractère particulièrement impressionnant et ont, pour le moins, égalé l'entrée solennelle des troupes françaises du 19 novembre.

A Metz, le maréchal Foch a d'abord salué le président de la République, qui lui a répondu en exaltant la victoire française. Après la revue sur l'Esplanade, M. Poincaré a adressé au maréchal Pétain de belles paroles à l'occasion de la remise du bâton étoilé, insigne du maréchalat. L'après-midi, tout le cortège s'est rendu à l'Hôtel de Vlle, puis à la cathédrale où de nouveaux discours ont été échangés.

A Strasbourg, après s'être rendu à l'Hôtel de Ville et à la cathédrale, avoir passé la revue des troupes et des autorités locales, le président de la République a clôturé cette deuxième journée d'enthousiasme patriotique en allant au pont de Kehl, sur le Rhin, qui, hier encore, était allemand

était allemand.

Il est vraiment difficile de dépeindre la noblesse, la beauté pathétique du geste de la Lorraine se jetant, comme l'enfant retrouvé de la France, dans les bras du président de la République qui lui ouvrait les siens. Il n'est pas moins délicat d'exprimer le don de l'Alsace entière qui, dans un élan passionné, a défilé devant les autorités officielles françaises. Quelles heures! Quel tableau de la plus haute éloquence historique! C'est par le plébiscite de l'enthousiasme, du délire, que les Alsaciens et Lorrains ont ratifié leur retour à la France; quelle objection pourront jamais formuler nos ennemis contre cette libération, si longtemps

Après son auguste papa, le kronprinz a signé son acte de renonciation; il est daté de Wieringen, le 1<sup>er</sup> décembre. Le voici : « Je renonce, par la présente, formellement et définitivement, à tous droits à la couronne de Prusse et à la couronne impériale qui doivent me revenir, soit par renonciation de Sa Majesté l'empereur, soit par un autre motif de droit. »

attendue et enfin venue !

Il convient de remarquer que le kronprinz abdique en son seul nom personnel et qu'il n'est aucunement fait mention de la renonciation de son fils aîné, auquel, d'après la constitution impériale, revient le trône allemand et la couronne prussienne.

En Allemagne, la lutte continue âprement entre le gouvernement et le groupe Spartacus. L'entrée des troupes loyalistes à Berlin a donné une certaine assurance à Ebert, toutefois il est encore difficile de prévoir l'issue du conflit, car Liebknecht est toujours maître de certains quartiers.

C'est le conseiller fédéral Gustave Ador, de

Genève, qui a été élu président de la Confédération suisse pour 1919. M. S. Motta a été nommé vice-président.

Cette élection qui arrive après la démission du général Wille, est un succès pour l'Entente. En effet, la présidence revenait au germanophile M. Muller, vice-président de la Confédération pour 1918. Mais à la suite d'un fort mouvement d'opinion celui-ci a retiré sa candidature. M. Gustave Ador est un sincère ami des Alliés et il a toujours manifesté ouvertement ses sympathies.

Le gouvernement du Pérou a accepté la médiation du président Wilson dans son différend avec le Chili.

# LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

#### EXECUTION DE L'ARMISTICE

Le président de la République accompagné de M. Clemenceau, des maréchaux de France, de nombreux ministres et d'une importante délégation de sénateurs et de députés, a pris officiellement possession des villes de Metz le 8, de Strasbourg le 9 et de Mulhouse et Colmar le 10, au milieu de l'enthousiasme délirant des populations.

Les Alliés sont arrivés sur le Rhin quelques jours

Les Alliés sont arrivés sur le Rhin quelques jours avant l'horaire prévu. Ce sont les Anglais qui, les premiers, ont atteint Cologne le 7 décembre. La cavalerie britannique tenait d'ailleurs les abords de la ville dès le 6, c'est-à-dire que l'événement a devancé de deux jours au moins les prévisions. La marche sur Cologne en effet a dû être accélérée à la demande même de la population.

Depuis le départ des dernières arrière-gardes allemandes, l'importante ville rhénane était envahie par des éléments soi-disant bolchevistes qui pillèrent les magasins. Le bourgmestre, après avoir fait appel d'abord aux troupes ennemies, se retourna vers nos alliés anglais et une division de cavalerie fut mandée en toute hâte.

C'est une dépêche de Berlin qui nous a appris l'entrée des troupes françaises, le 9 décembre, à Mayence, qui constitue le point terminus de l'occupation si l'on fait abstraction de la tête de pont que nos peilus doivent occuper autour de cette ville de l'autre côté du Rhin. La ville de Kaiserslautern avait été atteinte dès le 5 en partie par une division marcagine.

Les éléments de la troisième armée américaine sont entrées à Coblence le 11 décembre et bordent le grand fleuve sur une importante largeur.

Le 12 décembre se sont ouvertes à Trèves les négociations en vue de la prolongation de l'armistice. Le délai de trente et un jours fixé par la convention du 11 novembre expire le 17 et il est à prévoir que ces nouveaux pourparlers vont être menés avec toute la célérité que comporte la situation, Les délégués de l'Allemagne sont les mêmes que ceux qui sont venus à Rethondes. M. Erzberger reste chef de la mission avec comme seconds le comite Oberndorf et le général Winterfeld.

Enfin, trois missions anglaise, française et belge viennent d'arriver à Berlin pour régler les questions relatives au rapatriement des prisonniers. Notre délégation comprend le baron Albert d'Anthouard, ministre plénipotentiaire, l'intendant militaire Blanc-Pegay et les lieutenants Alexandre Doue et André Schuller. La mission britannique a à sa tête le général Ravenslaw et la belge M. Victor Yseux.

Cinq des sous-marins allemands qui ont été remis à l'Angleterre sont arrivés en rade de Cherbourg; parmi eux se trouve un submersible du type le plus récent.

# QUESTIONS DU JOUR

## La Démobilisation

## Elle doit se faire d'abord au profit de l'Agriculture

Le Gouvernement a eu l'excellente idée de créer un sous-secrétariat d'Etat à la démobilisation, et de confier à M. Deschamps, député d'Ille-et-Vilaine, la direction de cet organe qui dépendra du ministère de la Guerre.

Le sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation est chargé de provoquer, de centraliser et de coordonner toutes les mesures d'ordre civil et militaire, ayant pour objet le passage progressif du pays de l'état de guerre à l'état de paix. C'est une mission délicate, comportant une lourde responsabilité, mais tous ceux qui connaissent l'honorable député de Rennes estiment qu'il a les qualités requises pour la mener à bien.

La démobilisation embrasse en réalité une série de problèmes que M. Deschamps ne pourra résoudre à la tois. Il devra nécessairement laire un choix et s'occuper d'abord de ceux dont l'intérêt public exige la solution immédiate. Or, je ne serai démenti par personne en affirmant que le problème du relèvement de notre production agricole doit passer avant fous les autres

avant tous les autres.

Pour le prouver, il me suffira de rappeler la situation dans laquelle la guerre a placé l'agriculture qui est la principale source de richesse de notre pays.

\*

Avant la guerre, la valeur d'ensemble de la production agricole française s'élevait à environ 18 milliards de francs et cette production suffisait presque à tous les besoins de la comsommation nationale. Mais quatre années de mobilisation générale ont changé tout cela et nous arrivons à la paix victorieuse avec un énorme déficit alimentaire que l'importation parvient difficilement à combler, d'où la baisse de nos changes extérieurs et la hausse formidable du prix des denrées que les consommateurs

ont à subir.

Déjà, avant 1913, l'agriculture française, en raison des méthodes surannées dans lesquelles elle s'éternisait et que j'ai bien souvent déplorées icimême, ne donnait pas ce qu'elle aurait pu produire, ainsi que le montre le tableau suivant :

# Rendement moyen à l'hectare pendant la période

	1909 a .	1919		
Pays	Blé	Avoine	Orge	Pommes de terre
	_		-	-
	((	Quintaux r	nétrique	es)
France	13.2	13.0	14.3	85.7
Allemagne	21.4	19.8	20.9	137.1
Grande-Bretagne	21.1	17.9	18.4	146.7
Autriche	13.6	14.3	15.1	99.2
Belgique	24.9	28.2	23.8	183.2
Hollande	24.0	20.9	28.4	147.9 /
Danemark	27.5	17.5	21.9	137.1

Ce tableau est navrant. Nous avons, évidemment, des terres excellentes qui produisent des rendements bien supérieurs aux moyennes ci-dessus, mais ce sont précisément des terres cultivées méthodiquement, avec des instruments aratoires perfectionnés et pour lesquelles les engrais ne font jamais défaut.

Il convient donc de pousser les agriculteurs français à changer immédiatement leurs procédés culturaux, d'autant plus que leur situation sera plus grave après la paix qu'avant la guerre, parce que les salaires que l'industrie, le commerce, les admi-

nistrations publiques, les chemins de fer, etc... offriront pour compléter leur personnel, aggraveront la pénurie de la main-d'œuvre dont notre agriculture souffrait déjà avant 1914.

C'est pour obtenir cette réforme nécessaire que M. Boret, ministre de l'Agriculture, a appelé l'attention de M. Clemenceau sur « l'intérêt qu'il y aurait à faciliter, dès à présent, la reprise de leurs études aux élèves de l'Institut National Agronomique et des Ecoles Nationales d'Agriculture, actuellement sous les drapeaux et qui, appartenant aux classes de recrutement déjà passées dans la réserve de l'armée active, sont, à ce titre, appelés à bénéficier de la démobilisation dès la signature de la paix ».

La proposition de l'honorable ministre de l'Agriculture est justifiée par les circonstances, car la crise de la main-d'œuvre agricole, qui s'est cruellement manifestée pendant la guerre, mais qui était cependant atténuée par l'emploi de prisonniers de guerre et de contingents coloniaux, s'accentuera avec l'état de paix; en effet, d'une part, ces concours feront défaut aux exploitations agricoles, et, d'autre part, c'est au détriment de la population rurale — déjà si lourdement atteinte par la guerre — que les industries et les administrations urbaines reconstitueront leur personnel.

Il est donc indispensable que l'emploi de l'outillage mécanique perfectionné, la généralisation des engrais chimiques et le choix rationnel des genres de culture convenant le mieux à telle région, ou à telle qualité du sol, soient désormais les principes directeurs de notre agriculture nationale. Mais il s'agit là d'une transformation d'usages et d'habitudes extrêmement délicate, d'une véritable révolution pour tout dire, qui ne sera acceptée dans les campagnes que si les professeurs d'agriculture et les ingénieurs agronomes viennent expliquer euxmêmes aux intéressés les avantages pécuniaires que cette transformation leur procurera.

Or, le personnel enseignant agricole, déjà insuffisant avant la guerre, ne pourra pas être à la hauteur des nouveaux besoins si on ne s'efforce pas de l'augmenter par tous les moyens possibles.

L'enseignement supérieur agricole, qui fournit à la France ses professeurs d'agriculture et ses ingénieurs agronomes, est exclusivement donné par l'Institut National Agronomique et nos trois Ecoles Nationales d'Agriculture. En mettant immédiatement en sursis d'étude — ou en congé sans solde pour les officiers — ceux de leurs élèves mobilisés, appartenant aux classes 1916 et plus anciennes, on ferait gagner une année d'études à ces élèves, ce qui faciliterait la solution du problème à résoudre.

De toutes nos sources de production, l'agriculture est celle dont le relèvement contribuera le mieux à la restauration économique de notre pays. Il faut, à tout prix, que les Français puissent vivre des produits de leur sol et qu'ils arrivent même à réaliser des excédents pour l'exportation, ce qui provoquerait une baisse des cours sur le marché intérieur et, par suite, une amélioration des conditions de l'existence.

La proposition du ministre de l'Agriculture entre bien dans le cadre des réformes à accomplir pour atteindre ce double résultat.

Il y a donc tout lieu d'espérer que M. Deschamps donnera satisfaction à M. Boret en faisant mettre en sursis, ou en congé sans solde, les élèves de l'Institut National Agronomique et de nos trois Ecoles Nationales d'Agriculture.

EDMOND THÉRY.

## La Révolution en Allemagne

#### Le Coup d'Etat du 6 Décembre

Dans toute l'Allemagne, et à Berlin particulière ment, c'est le gâchis, le chaos révolutionnaire. Le grand fait qui domine la situation actuelle, l'événement saillant de cette révolution confuse et contradictoire qui n'a encore trouvé ni son centre, ni sa direction, s'est passé le 6 décembre, dans l'an cienne capitale impériale. Ce jour-là un coup d'Etat a eu lieu dont on ignore encore les détails exacts. Il semble qu'il y ait eu tentative des révolutionnaires extrémistes, Liebknecht et ses comparses du groupe Spartacus, pour renverser le Directoire Ebert-Haase et leurs quatre collègues. Quelle fut la part du Conseil des ouvriers et soldats et de quel bord étaient-ils? Il est encore difficile de le préciser. Au début tout portait à croire que le coup d'Etat venait du gouvernement modéré pour se débarrasser de la tutelle du Comité exécutif des C. O. S., en liaison étroite avec les partisans du groupe Spartacus, mais d'après la Gazette de Francfort le gouvernement et le Comité seraient tombés d'accord, dès le 8, sur la nécessité qu'il avait pour eux à collaborer étroitement, afin de sauver la révolution (?). Il aurait été décidé que le Pouvoir exécutif demeurerait tout entier entre les mains du Directoire et que toute tentative faite pour le déposer par la violence serait réprimée énergiquement.

Le rôle du C. O. S. de Berlin serait donc tout à fait effacé et le conflit se serait produit uniquement entre le gouvernement d'Ebert et le groupe extrémiste. Voici d'ailleurs, l'exposition des faits telle que permettent de la faire les nouvelles incomplètes recues des deux partis ennemis, qui ont chacun des stations radiotélégraphiques en leur pouvoir.

Tout d'abord, il semble qu'il y ait eu deux séries d'incidents: En premier lieu, une démonstration pro-gouvernementale, au cours de laquelle Ebert aurait été proclamé président de la République et les membres du Comité exécutif arrêtés. En second lieu, une manifestation anti-gouvernementale qui a abouti à une collision sanglante, et sur l'importance de laquelle les renseignements font encore défaut.

La première manifestation était composée de plusieurs colonnes de marins et de soldats en armes, sous la conquite de l'agitateur Spiro, lequel arrivé à la Chancellerie, prononça un discours enflammé condamnant l'action du Comité exécutif et réclamant la convocation, pour le 20 décembre, d'une Assemblée nationale si on voulait sauver l'Allemagne de la ruine, déclarant finalement « qu'au nom de la nation. il proclamait Ebert premier président de la République sociale allemande ».

Ebert n'accepta pas et déclara vouloir d'abord consulter ses collègues. Au cours de l'après-midi, tous les membres du Comité exécutif, élus le 10 novembre lors de la réunion du Comité des ouvriers et soldats, ont été incarcérés par les soldats.

Dès que cette arrestation fut connue une contremanifestation s'organisa aussitôt ; il y eut bagarre avec les partisans du Directoire ; pendanț ce temps les membres du Comité étaient remis en liberté et le Directoire déclara qu'il était étranger à cette arrestation.

Les deux partis rivaux semblaient donc être le Directoire et le Comité exécutif, c'est pourquoi il convient de remarquer que la presse officielle rejette toute la responsabilité de l'échauffourée sur le groupe Spartacus. Les commentaires des journaux berlinois montrent en outre que les événements qui se sont déroulés le 6 décembre à Berlin et les rencon-

tres qui se sont produites sont loin d'avoir eu un caractère aussi anodin que le prétendent les informations de source gouvernementale.

La Gazette de Voss dit : « Le groupe Spartacus essayait hier une véritable révolution. Il espérait s'emparer du pouvoir. Les événements doivent lui avoir montré que ses calculs sont faux. »

Le Vorwaerts, reconnaissant qu'il y eut une véritable bataille des rues, dit : « Une lumière complète sur des incidents si regrettables est indispensable, afin que les groupes minoritaires ne puissent pas rejeter sur le gouvernement la responsabilité du sang qui a coulé. »

Il apparaît donc que la contre-manifestation ait été œuvre du groupe Spartacus, qui aurait profité des circonstances pour renverser le Directoire, à moins que la nomination d'Ebert n'ait été le fait de provocateurs et d'émissaires de ce groupe, afin de susciter des troubles et d'établir à son profit un contrôle sur la révolution,

Liebknecht semble maître de la rue. Il disposerait d'autos blindées et de mitrailleuses et serait loin de s'avouer vaincu de l'échec de sa tentative de coup de force. Il a lancé un appel à la grève générale ; et c'est devant la puissance et la véhémence de ses exhortations que les relations auraient repris entre le Directoire et le Comité exécutif. La dernière proclamation qu'il a lancée est ainsi libellée : « Nous refusons de signer la paix avec l'Entente. Nous voulons le renversement du cabinet actuel d'ici quinze jours. »

C'est afin de contrecarrer les éléments du groupe Spartacus qui, d'après la Gazette de Cologne, seraient formés de la lie de la population, de déserteurs et de sans-travail, armes de fusils et de mitrailleuses, que l'organisation de la «garde républicaine», comprenant 10.000 hommes, fut avancée. De plús, des troupes fidèles sont entrées le 10 décembre à Berlin. Vaincues sur les champs de bataille, elles sont appelées à faire renaître l'ordre du chaos où se débat Berlin. Nul doute qu'elles y parviendront si elles résistent à la contagion du bolchevisme. Nanties de belles promesses, assurées d'avantages multiples, il est parfaitement possible qu'elles demeurent disciplinées.

La seule question qui se pose est de savoir si les commissaires du peuple, hésitants et divisés entre eux, oseront employer sans réserve ces forces contre les ouvriers des faubourgs, les déserteurs et les soldats des dépôts qui obéissent aux excitations de Liebknecht.

Si le gouvernement recule devant ces décisions, il est parfaitement possible que les monarchistes, qui guettent dans l'ombre l'heure propice, se substituent à lui, tout au moins dans la capitale. En effet, Hindenbourg veille dans la coulisse, et tout auforise à croire que la réaction impérialiste n'attend pour intervenir que l'instant où les extrémistes auront renversé le Directoire Ebert-Haase.

Le chaos est donc grand. Et il faut noter ce cri du Berliner Tageblatt: « Cela ne peut pas continuer. Si la situation actuelle persiste, l'Entente dictera une paix qui sera l'anéantissement de l'Allemagne. »

Cette déclaration, aimsi que tous les faits qui se déroulent chez nos ennemis, doivent nous être d'un entier enseignement et nous invitent à d'utiles réflexions sur l'attitude que nous devons observer à l'égard de l'Allemagne pendant les pourpalers de paix. Nous ne devrons traiter qu'avec un nouveau gouvernement légalement constitué, qui sera susceptible de présider à l'accomplissement des conditions qui seront imposées par la France et ses afliés.

Georges Bourgarel.

## L'Organisation de L'Alsace-Lorraine

Le 7 décembre, soit la veille de la prise de possession officielle de la Lorraine, et l'avant-veille de celle de la capitale de l'Alsace, par les autorités françaises, ayant à leur tête le président de la République, le Journal Officiel a publié une série de décrets et d'arrètés de la présidence du Conseil, qui f'xent le statut provisoire de l'Alsace-Lorraine.

Le premier arrêté, daté du 26 novembre, est relatif au régime monétaire. L'article premier stipule qu'à partir du 15 décembre 1918, cesseront d'avoir cours légal dans les districts de haute Alsace, basse Alsace et Lorraine, la monnaie divisionnaire alle mande, les billets de banque libellés en marks et autres instruments monétaires allemands, quelle qu'en soit l'origine (Reichskasse, Reichsbank banques des Etats confédérés, Darlehenskassen, etc.).

Est interdite l'importation de la monnaie divisionnaire, des billets de banque, du billon et de tous autres instruments monétaires allemands (Reichsbanknoten, Darlehenskassenscheine, billets de banque des Etats confédérés, etc.), dans les districts de haute Aisace, basse Alsace et Lorraine.

La monnaie divisionnaire et les billets allemands en circulation dans les districts de haute Alsace, basse Alsace et Lorraine à la date de ce jour seront échangés aux Alsaciens, aux Lorrains et à ceux des ressortissants alliés ou neutres qui résidaient en Alsace ou en Lorraine avant le 1<sup>er</sup> août 1914 contre billets et monnaies ayant cours en France, au taux de 1 fr. 25 pour 1 mark.

de 1 fr. 25 pour 1 mark.

En vue de l'échange prévu à l'article 3, les détenteurs de monnaies et de billets allemands devront déclarer par écrit avant le 6 décembre 1918, à minuit, à la mairie de la commune la plus proche de leur domicile, la somme en marks qu'ils possèdent.

Les déclarations devront contenir les indications suivantes :

1º Nom, prénoms, domicile du déclarant; 2º affirmation de la qualité d'Alsacien ou de Lorrain, ou de ressortissant d'un pays neutre ou allié domicilié en Alsace ou en Lorraine avant le 1º août 1914; 3º montant global, en marks, des monnaies ou billets à échanger; 4º bureau que choisit le déclarant sur la liste de l'article 6 ci-après pour procéder à 1'échange des monnaies dont il est détenteur; 5º attestation que les marks à échanger n'ont pas été introduits en Alsace ou en Lorraine postérieurement au 11 novembre 1918.

Les déclarations expédiées par la poste jouiront de la franchise postale.

Elles pourront être faites sur papier libre ou au moyen d'imprimés qui seront mis à la disposition des intéressés dans les mairies et les bureaux de poste.

Les déclarations pourront être soumises à une enquête administrative.

Toute déclaration qui serait reconnue inexacte entraînerait la confiscation des sommes indûment présentées à l'échange et un emprisonnement de six mois à deux ans sans préjudice des peines plus graves éventuellement prévues par les lois en vigueur

L'échange des monnaies et billets allemands contre des billets ou monnaies français sera effectué, dans tous les bureaux de poste, les bureaux des percepteurs receveurs municipaux, la caisse centrale du Trésor à Strasbourg et les sièges ou agences des banques dont la liste sera arrêtée par les commissaires de la République, entre le 15 et le 23 décembre 1918

L'échange ne pourra avoir lieu que dans le bureau désigné sur la déclaration prévue à l'article 4. Les billets et monnaies allemands qui dépasseraient le montant déclaré conformément à l'article 4 seront admis à l'échange dans le délai d'un mois 'à dater du présent arrêté, si leur détenteur peut justifier de l'origine des billets et des motifs pour lesquels il n'en a pas effectué la déclaration.

Les banques et établissements de crédit arrêteront leur bilan à la date du 30 novembre 1918 à minuit.

Le remboursement des dépôts à vue et à préavis qui serait demandé par les titulaires alsaciens, lorrains, français et par ceux des ressortissants de pays alliés ou neutres qui étaient domiciliés en Alsace ou en Lorraine avant le 1<sup>or</sup> août 1914, sera effectué par les banques et établissements de crédit fonctionmant dans les districts de haute Alsace, basse Alsace et Lorraine, au taux de 1 fr. 25 pour 1 mark à partir du 15 décembre 1918, dans la limite des montants arrêtés au 30 novembre 1918 à minuit.

Tout mouvement de compte, qu'il ait lieu par

Tout mouvement de compte, qu'il ait lieu par encaissement, versement, virement, compensation, etc., effectué entre le 11 novembre inclus et le 30 novembre 1918 à minuit, sera soumis à vérification, et, le cas échéant, à justification.

Les valeurs exprimées dans tous les contrats (y compris les titres émis par les Sociétés inscrites sur un registre du commerce d'Alsace ou de Lorraine) passés en marks, soit entre Alsaciens, soit entre Lorrains, soit entre Alsaciens et Lorrains, soit entre Alsaciens ou Lorrains d'une part, et Français d'autre part, serónt convertis en francs au taux de 1 fr. 25 pour 1 mark à partir du 1er décembre 1918.

Enfin, dans le délai d'un mois à dater du présent arrêté, les cas spéciaux que créerait l'application de l'article 11 seront soumis, avec pièces justificatives à l'appui, au délégué du ministre des Finances à Strasbourg. Il sera statué par le ministre des Finances.

Le deuxième arrêté, du 30 novembre, est relatif aux saisies et ventes effectuées en Alsace-Lorraine; il rétablit le « statu quo ante » et déclare nuls et non avenus tous actes d'aliénation ou de disposition, toutes inscriptions ou radiations d'hypothèques. !cutes déchéances, destitutions ou révocations, en un mot toutes mesures de spoliation fiscales ou autres, accomplies ou ordonnées par les autorités ennemies, quelles qu'elles soient, dans un but politique ou à la faveur des circonstances de guerre et concernant les biens et droits de toute nature appartenant à des Français ou à des Alsaciens-Lorrains d'origine française en Alsace et en Lorraine.

Ainsi sont réduites à néant toutes les dispositions prises depuis la guerre par les autorités allemandes, en vue de la liquidation des biens français d'Alsace-Lorraine ou de ceux appartenant à des Alsaciens non inféodés à l'Allemagne.

Puis vient un décret, du 6 décembre, portant suspension de l'interdiction de commerce en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine ; il est suivi d'un arrêté concernant ladite reprise des relations commerciales.

Le quatrième arrêté suspend provisoirement de l'exercice de leur fonction les magistrats de l'ordre judiciaire en Alsace-Lorraine. Cet arrêté est complété par un décret du 6 décembre qui traite de l'organisation provisoire de la justice dans les deux provinces reconquises

Respectant les principes du droit public existant, le mouveau statut conserve les juridictions constituées; il maintient aussi leurs attributions et les limites de leur compétence; enfin, il n'apporte que les modifications nécessitées par le souci d'assurer la sécurité des armées et le maintien de l'ordre public.

Le titre I<sup>er</sup> concerne l'organisation des tribunaux, de bailliage et régionaux. L'article 1<sup>er</sup> stipule formellement que dans les territoires d'Alsace et de Lorraine les lois civiles et pénales antérieurement le vigueur continueront d'être observées pendant la période d'occupation.

la période d'occupation.

Le titre II crée à Colmar un tribunal supérieur, dont la compétence sera celle de l'Oberlandesgericht, sauf dispositions contraires du même décret, et sous réserve, le cas échéant, de l'application des lois françaises.

Pour les recours en cassation, les pourvois, qui étaient jusqu'alors de la compétence du tribunal d'Empire, seront désormais reçus par la Cour de cassation. Suivent quelques dispositions diverses, notamment sur la forme de la procédure.

Enfin clôture toutes ces dispositions, un arrêté en date du 30 novembre, portant organisation du fonctionnement des chemins de fer en Alsace-Lor-

raine. En voici le texte original :
Article 1ºr. — La direction des chemins de fer dépendant de l'ancienne direction impériale allemande des chemins de fer d'Alsace et Lorraine, est assurée par une commission de chemins de fer de

campagne dite « d'Alsace-Lorraine ».

Art. 2. — Cette commission dispose pour l'exploitation et l'administration d'organes militaires (compagnies de sapeurs de chemins de fer, sections de chemins de fer de campagne, etc., etc.). Une des sections de chemins de fer de campagne est désignée par le maréchal commandant en chef les armées alliées pour tenir la comptabilité du réseau.

Art. 3. — Les fonctionnaires, agents et ouvriers de l'ancien réseau impérial allemand, maintenus sur place, conformément à la clause 7 de la convention d'armistice et à son annexe 2, sont rattachés comme auxiliaires à la section des chemins de fer de campagne chargés de la comptabilité.

Art. 4. — Les chemins de fer d'Alsace et Lorraine, relevant provisoirement de l'autorité militaire, les recettes seront versées dans les caisses du Trésor.

Les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses seront soumises au conseil d'administration de la section des chemins de fer de campagne par les caisses des payeurs aux armées

caisses des payeurs aux armées.

Art. 5. — Les tarifs de transports actuels pour voyageurs et marchandises de toutes natures seront provisoirement maintenus, toutefois les militaires de tous grades ne payeront que quart de place.

Art. 6. — Les transports au compte de la guerre seront effectués avec les mêmes ordres de transport que sur le réseau national français et seront liquidés dans les mêmes conditions. Ces ordres de transport porteront la mention « Alsace-Lorraine ».

## Les Recettes des Chemins de fer Français

C'est seulement maintenant que nous sommes à même de continuer l'étude des statistiques de nos grandes Compagnies de chemins de fer. Notre dernier travail, qui donnait les chiffres de janvier et février 1918, remonte à plus de sept mois, 3 mai 1918, mais aujourd'hui nous commentons les données de mars, avril, mai et juin derniers.

Voici d'abord les résultats des recettes brutes réalisées sur les cinq grands réseaux non affectés par la guerre pendant les mois de mars, avril, mai et juin 1918, comparativement aux mêmes mois de 1914, 1915, 1916 et 1917:

Recettes brutes des Grandes Compagnies françaises

	ub t	menting c	TG TGT		
	M	ois de M	ars		
Compagnies	1914	1915	1916	1917	1918
	\ <del>-</del>		_		
		(Millie	ers de fra	incs)	
Etat A. R	5.642	5.941	5.761	6.601	34.717
Onest-Etat	18.661	19.408	19.609	19.587	34.717
PLM	50.338	44.163	52.000	54.000	57.000
Orléans	23.782	25.875	26.912	27.687	39.531
Midi	12.239	11.750	10.564	12.061	12.981
Totaux	110.662	107.137	114.846	119.936	144.529

	М	ois d'Av	ril		
Compagnies	1914	1915	1916	1917	1918
	_	(Milli	ers de fr	ancs)	
Etat A. R	5.692	5.764	7.226	5.837	1
Ouest-Etat	20.734	18.980	25.507	21.454	31.906
PLM	51.059	44.078	53.000	49.500	56.000
Orléans	26.451	25.170	28.186	29.594	35.247
Midi	13,513	11.809	11.285	13.028	14.646
Totaux	117.449	105.801	125.204	119.413	137.799
	M	ois de N	<b>I</b> ai		
Etat A. R	5.974	5.734	6.574	7.249	1 01 000
Ouest-Etat	21.125	18.920	25.645	22.951	34.322
PLM	49.843	46.675	57.500	54.500	69.000
Orléans	25.087	25.758	29.521	31.106	40.329
Midi		11.363	11.547	12.656	17.414
Totaux	114.539	108.450	130.787	128.462	161.065
	IVI	ois de J	uin		
				6.722	1
Etat A. R	5.855	5.852	6.041	27.065	1 36.368
Ouest-Etat	20.942	20.389	22.801		70,000
PLM	47.273	45.246	62.000	58.500	40.561
Orléans	24.742	26.216	28.243	The second second second	16,003
Midi	12,448	11.336	11.171	13.118	10.005
Totaux	111.260	109,039	130,256	137.230	162.932
					TO SEE SEE SEE

Les quatre mois envisagés sont en augmentation sur les quatre mêmes mois normaux de 1914. La plus-value est de 33.867.000 francs, soit 30,6 % pour mars, de 20.350.000 francs, soit 17,3 %, pour avril; de 46.526.000 francs, soit 37,1 % pour mai, et de 51.673.000 francs, soit 46.4 % pour juin

51.672.000 francs, soit 46,4 %, pour juin.

En examinant les tableaux ci-dessous, donnant la décomposition des recettes brutes en recettes commerciales et en recettes militaires, nous voyons que pour mars 1918 la différence sur mars 1917 provient principalement d'une augmentation des recettes militaires; que pour avril elle se répartit à peu près entre les deux catégories de recettes; que pour mai ce sont surtout les recettes commerciales qui sont en plus-value, ainsi que pour juin. En résumé, les chiffres totaux de ces quatre mois de 1918, comparés à ceux de 1917, sont en augmentation de 21,3 %, 15,5 % 25,4% et 18,8 % respectivement.

Ces chiffres se présentent d'ailleurs ainsi :

Recettes brutes totales des Réseaux de l'Etat, du P.-L.-M., de l'Orléans et du Midi

	de l'Or	léans et	du Midi		
			Mars	A 11	
Recettes brutes	1914	1915	1916	1917	1918
7.7		(Mil	liers de f	rancs)	
Commerciales Militaires	110.662	87.905 19.232	92.169 22.677	93.368 26.568	102.605 41.924
Totaux	110.662	107.137	114.846 Avril	119.936	144.529
Commerciales	117.449	86.894 18.907	97.754 27.450	95,300 24.113	104.253 33.546
Totaux	117.449	105.801	125.204 Mai	119.413	137.799
Commerciales		90.416 18.034	99.981 30.806	102.838 25.624	129.237 31.828
Totaux	114.539	108,450	130.787	128.462	161.065
	45.40		Juin		
Commerciales		88,781 20.258	98.822 31.434	104.746 32.484	129.203 33.729
Totaux	111.260	109.039	130.256	137.230	162.932

Pour la Compagnie du Nord, dont le trafic est très sérieusement affecté par l'occupation allecomparent ainsi

Nord Recettes brutes . Mois de Mar

10000	0000 0,000	og . THOIL	0 00 111 001		
	1914	1915	1916	1917	1918
		_			-
		(Millie	ers de fr	ancs)	
Commerciales	26.576	8.176	9.781	9.533	9.237
Militaires	»	4.250	7.254	7.330	13.542
. Totaux	26.576	12.426	17.035	16.863	22.779
	Moi	s d'Avri	1		
Commerciales	27.048	7.678	10.783	8.802	4.511

Militaires	»	4.250	15.595	7.591	9.326
Totaux	27.048	11.928	26.378	16.393	13.837
		de Mai			
Commerciales	27.076	8.101	11.767	10.440	6 563
Militaires	»	4.250	14.403	20.965	7 969
Totaux	27.076	12.361	26.170	31.405	14.532
		CONTRACT DE			

 

 Commerciales...
 26.543
 9.383
 9.920
 10.669
 5.969

 Militaires.....
 " 4.250
 8.147
 6.672
 27.795

 Totaux..... 26.543 13.633 18.067 17.341 33.764

Dans le chiffre de 27.795.000 francs, recettes militaires de juin 1918, est comprise une somme de 18 millions de francs, à titre de dernier douzième sur les transports de l'armée française jusqu'au 31 décembre 1917.

Pour le réseau de l'Est, on a les chiffres suivants:

## Est

R	ecettes of	rutes: M	ois de Mo	irs	
	1914	1915	1916	1917	1918
	-	_	_	-	-
		(Mill	liers de fi	rancs)	
	24.401	8.297	8.966	9.665	10.990
Militaires	"	4.250	7.810	8.418	18.181
Totaux	24.401	12.457	16.776	18.083	29.171
	. 1	Aois d'Av	ril		
Commerciales.	25.790	8.779	10.922	10.181	8.484
Militaires	»	4.250	12.761	9.325	11.058
Totaux	25.790	13.029	23.683	19.506	19.542
	M	ois de M	Tai	1	
Commerciales.	25.567	9.499	11.911	10.023	12.154
Militaires	>>		14.153	7.467	15.611
Totaux	25.567	13.749	26.064	17.490	27.765
	M	ois de Ju	in		
Commerciales.	24.515	9.400	10.323	11.102	7.321
Militaires	»	5.100	7.310	9.640	7.610
Totaux	24.515	14.500	17.633	20.742	14.939

Comme nous le faisons semestriellement, les données de ces quatre mois nous permettent d'évaluer et de comparer, pour les premiers semestres respec-tifs des années 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918 le trafic des réseaux qui n'ont pas eu à subir directement le contre-coup des hostilités

Recettes brutes totales des réseaux de l'Etat (A. R. et Ouest), du P.-L.M., de l'Orléans et du Midi.

	1914	1915	1916	1917	1918
		_			
			(Milliers	de francs	3)
Janvier	96.125				
Février		91.373	106.673	88.859	127.063
Mars		107.137	114.845	119.936	144.529
Avril		105.802	125.204	119.413	137.799
Mai		108.450	130.788	128.462	161.065
Juin	114.260	109.039	130.256	137.230	162.932
1er semestre.	652 198	616 686	710 817	705 599	980 951

Comparativement au premier semestre de 1917, les six premiers mois de 1918 présentent une augmentation de 163.129.000 francs, soit 23,2 %. Il est intéressant de noter que, sauf pour 1917, où le flé-

mande et les opérations militaires, les résultats se | chissement des recettes du mois de février, provoqué par la réglementation gouvernementale, se répercuta sur le total des six mois, les recettes totales sont en plus-value croissante depuis 1915. Même comparées à celles du premier semestre de 1914, période normale, les recêttes de 1918 ont progressé de 917.153.000 francs, soit de plus d'un tiers.

Encore faut-il tenir compte que le total de 869.351.000 francs ne représente pas le chiffre exact du trafic, car les recettes brutes du premier semesfre de 1918 comprennent 238.280.000 francs, soit 27,4 % de transports pour le compte de la guerre, transports qui ont été effectués à des prix notablement inférieurs à ceux des transports commerciaux proprement dits.

Afin d'avoir une comparaison absolue, nous avons dressé le tableau ci-dessous, donnant la moyenne quotidienne des recettes de ces cinq réseaux pendant les six premiers mois des cinq années examinées :

Moyenne quotidienne des recettes totales des réseaux de l'Etat (A. R. et Ouest), du P.-L.-M., de l'Orléans et du Midi

			THE RESERVE OF THE PARTY OF THE			
	1914	1915	1916	1917	1918	
	-		-	-	-	
		(Milli	ers de f	rancs)		
Janvier	3.100	3.061	3.614	3.600	4.386	
Février	3.541	3.263	3.678	3.173	4.538	
Mars	3.570	3.455	3.714	3.869	4.662	
Avril	3.915	3.526	4.174	3.980	4.593	
Mai	3.688	3.498	4.219	4.144	5.196	
Juin	3.808	3.635	4.342	4.574	5.431	
Iovenne générale.	3.603	3.407	3.955	3.900	4.803	

Il ressort de ces moyennes quotidiennes, véritable baromètre de l'activité économique du pays que, après un léger fléchissement de 5,4 0/0 de 1914 à 1915, l'année 1916 était en plus-value de 16 0/0; de 1916 à 1917, on enregistre une infime diminution de 1.2 0/0, et enfin, 1918 sur 1917 se présente en augmentation de 23.2 0/0. En outre, le premier semestre de 1918 est en progrèssion de 33,3 0/0 sur le semestre normal de 1914.

Bien qu'en ce qui concerne les Compagnies du Nord et de l'Est, leurs recettes brutes du premier semestre 1918 ne puissent être utilement comparées qu'à celles des premiers semestres 1915, 1916 et 1917, nous donnons cependant les chiffres des six premiers mois de 1914:

Recettes brutes totales du réseau du Nord

	1914	1915	1916	1917	1918
		(Milli	iers de fr	ancs)	_
Janvier	. 25.245	11.683	16.272	18.342	33.694
Février	. 24.730	11.765	16.671	15.994	20.153
Mars	. 26.576	12.426	16.604	16.863	22.779
Avril	. 27.048	11.928	26.309	16.393	13.837
Mai	. 27.076	12.351	25.489	31.405	14.532
Juin	. 26.543	13 633	17.883	17.341	33.764
	157.218	73.786	119.228	116.338	138.759
Recettes com-	N. Marie Co.	Name of the last			
merciales		48.286	59.320	55.361	47.083
Recettes mili-			1.		
taires	»	25.500	59.908	60.977	71.676
Recet	tes brute	s totales	du réseau	de l'Est	
	1914	1915	1916	1917	1918
	-		_	-	
			s de fran	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	
Janvier	22.801	10.242	17.577	22.956	44.943
Février	22.375	11.840	12.157	20.856	18.067
Mars	24.401	12.547	16.776	18.083	29.171
Avril	25.790	13.029	23.684	19.506	19.542
Mai	25.567	13.749	26.064	17.490	27.765
Juin	24.515	14.500	17.633	20.742	14.939
	145.449	75.907	113.891	119.633	154.427
Recettes com-			AND THE REAL PROPERTY.		
merciales	145.449	49.407	61.140	58.583	60.004
Recettes mili-		1			
taires	2)	26,500	52.751	61.050	94.423

diminution importante de ses recettes au cours des mois d'avril et de mai dernier, à conséquence de l'offensive allemande, la Compagnie du Nord a presque pu maintenir son chiffre de recettes commerciales de 1917; la différence en moins n'est que de 8.278.000 francs, soit 13 %. Par contre, les recettes d'ordre militaire sont en augmentation sensible; dans l'ensemble, le chiffre total des recettes est en plus-value de 22.421.000 francs, soit 19,8 %,

comparé aux six premiers mois de 1917.

Pour le réseau de l'Est, l'augmentation est de 34.794.000 francs, soit 29,1 %; seul le mois de juin est en diminution, par suite de l'offensive allemande en direction de la Marne et de Château-Thiomy. Thierry. Eu égard aux circonstances, ces chiffres sont des plus satisfaisants et la signature de l'armistice permet d'entrevoir une place d'honneur pour ces deux compagnies qui ont été particulièrement à la peine,

## Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët)

L'activité des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire, qui s'est encore développée au cours du dernier exercice, a porte principalement sur les commandes de l'Etat. Les fournitures dont ces Etabiissements avaient été chargés ont été exécutées avec toute la célérité possible et cette Société a la satisfaction de pouvoir dire qu'elle a largement contribué à servir les besoins de la Défense natio-

Le ministère de la Marine lui a confié la construction d'un certain nombre de navires spéciaux de types différents, dont l'exécution va être pour-suivie très rapidement. En même temps, le département de la Marine marchande lui a commandé une série de petits cargos qui seront en grande partie terminés cette année.

D'autre part, elle a traité avec la Compagnie Générale Transatlantique la construction de six grands navires de caractéristiques diverses dont les premiers travaux sont déjà en cours d'éxécution. Pour cette même Compagnie, elle continue, dans la mesure des ressources dont elle dispose, la construction du grand paquebot « Paris », de 36.000 tonnes de déplacement.

On ne doit pas perdre de vue l'importance que présentent les nouvelles constructions depuis si longtemps attendues par notre marine de commerce et qui sont plus urgentes que jamais dans les circonstances actuelles. Mais nous dirons que les moyens de production des chantiers français ont eté, depuis la guerre, presque exclusivement absorbés par les besoins de l'Etat.

D'autres concessions semblent devoir prévaloir aujourd'hui à cet égard et, malgré les difficultés que la Société a à vaincre, elle aborde avec confiance la réalisation d'un programme qui offre tant d'intérêt pour l'avenir économique de notre pays. Pour l'accomplissement de cette œuvre, elle sait pouvoir compter, comme par le passé, sur la meilleure volonté d'un personnel depuis longtemps

La construction des Forges de Montoir, entreprise par la Société des Fonderies de Saint-Nazaire et dont la création a été annoncée l'année der nière, a été poussée avec toute l'activité compa-tible avec les difficultés du moment. L'usine est pratiquement terminée et l'on peut espérer qu'elle sera en marche industrielle dans le courant du présent exercice.

En passant en revue le Bilan, nous remarquons que le Compte de premier établissement (Chantiers de Penhoët et de Normandie) représentant les im-

Il est intéressant de remarquer que malgré la meubles, terrains, matériel et mobilier, s'élevait iminution importante de ses recettes au cours des au 31 décembre 1916, déduction faite de 20.313.922 fr. 81 cent. pour amortissements et dépréciations diverses, à 6.418.149 fr. 21. Il s'est élevé à 7 millions 907,397 fr. 97 par suite de l'augmentation de 1.489,248 fr. 76 résultant de nouvelles acquisitions de terrains, ainsi que des dépenses d'achèvement et d'agrandissement de bâtiments et d'outillages, tant à Saint-Nazaire qu'à Rouen.

Ce compte est diminué, par contre, des amortissements effectués en fim d'exercice pour 2.200.000 francs, ce qui ramène le compte général de premier établissement, au 31 décembre 1917, à 5 millions 707.397 fr. 97. Le chapitre Approvisionnements figure au Bilan pour 7.708.493 fr. 51. Le chapitre Trayaux exécutés au 31 décembre 1917 y figure Travaux, exécutés au 31 décembre 1917, y figure pour une somme de 89.463.068 fr. 96, qui représente 'ensemble des dépenses faites au 31 décembre sur les différents travaux en cours d'exécution en matières, main-d'œuvre et frais généraux.

Le compte Disponibilités se compose, outre les Le compte Disponibilités se compose, outre les fonds en caisse et ceux déposés dans les banques, de Bons de la Défense nationale. Il se monte à 10.289.099 fr, 03. Le compte Valeurs en Portefeuille s'élève à 16.571.032 francs et représente pour la plus grande part des titres de rente 5 % de l'Etat français, etc... Il comprend, en outre, la part d'intérêt que la Société possède dans la Société des Usines Métallurgiques de la Basso Loire la Société des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, la Société des Fonderies de Saint-Nazaire et Forges de Montoir, la Société des Habitations à Bon Marché, ainsi que des obligations de la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique.

Ainsi qu'il a été dit dans le précédent Rapport, la Compagnie a, sur la demande de M. le ministre des Finances, et de concert avec les principales in-dustries du pays, participé aux opérations de crédit en Amérique pour une somme de 4.376.250 francs, qui figure à l'Actif et également au Passif.

Enfin, le compte Débiteurs divers s'élève à 11 millions 312.044 fr. 91. Cette somme comprend ce qui était dû au 31 décembre dernier, pour divers travaux non réglés ou pour termes échus, et dont une partie importante lui a été payée depuis le commencement de 1918. Le total de l'Actif, au 31 décembre 1917, est en augmentation de 10 millions sur celui de 1916.

Nous ne mentionnerons au Passif que le chapitre des Acomptes sur travaux exécutés qui s'élève dans son ensemble à la somme de 107.376.049 fr. 45. Nous dirons aussi que la Réserve statutaire est à son maximum, 1.200.000 francs, soit 10 % du capital; la Réserve pour Assurances contre les accidents du travail est de 1.300.000 francs, et la Réserve spéciale s'élève, après prélèvement sur les bénéfices de 1917, à 5.050.895 fr. 15.

Enfin le compte de Profits et Pertes, auquel s'ajoute le report de l'exercice précédent, se solde par 2,495.622 fr. 38, dont la répartition se présente. comparativement à l'exercice précédent, de la n.a.

nière suivante .

国际 第二人列列 医电影	Exercices					
D	1916		1917			
Répartition —	(E)	n fi	rancs)			
Premier dividende de 5 0/0 au capital versé	600,000	»	690.000	))		
tration	221.270	))	160.000	,))		
Deuxième dividende	1.080.000	"	1.200.000	D		
Réserve spéciale	600,000	"	250.000	»		
vail	300.000	"	»	))		
Report à nouveau	294.705	83	285.622	38		
To dividends now Version	3.095.975	83	2.495.622			

Le dividende pour l'exercice 1917 a été fixé à 75 francs par action. Il était l'année dernière de 70 francs, contre 55 francs par action en 1915,

(1397) L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

40 francs en 1914 et 60 francs en 1913. Cela indique que, malgré la guerre, cette entreprise s'est fortement ressaisie contre les difficultés de toute nature qu'avait apportées la mobilisation générale dans les rangs de son personnel.

Sa situation s'est améliorée, au point d'avoir pu atteindre sa marche normale. Les profits nets ont permis de distribuer un dividende supérieur de 15 francs par action à celui de l'exercice 1913.

Nous rappellerons que c'est au cours de l'année 1900 que fut fondée la Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire pour reprendre les ateliers de construction navale dits « Chantiers de l'Atlantique » que la Compagnie Générale Transatlantique exploitait à Penhoët, près Saint-Nazaire. Peu après, elle ajoutait à ses ateliers ceux de Petit-Quevilly, près Rouen, qui appartenaient à la Société des Forges et Chantiers de Normandie, sise à Rouen, et, ainsi outillée, elle put prospérer rapidement, grâce, notamment, aux commandes de sa maisonmère et à celles de l'administration de la marine française. C'est elle qui a lancé antérieurement les grands paquebots la « Lorraine », la « Savoie », la « France » ; elle achève actuellement le plus grand et le plus confortable bateau de cette catégorie, qu'aucune Compagnie française ait jamais fait construire, le « Paris ».

En dehors de ces constructions, la Société n'a cessé de prêter son concours le plus absolu au ministère de la Guerre pour la fabrication des projectiles d'artillerie.

Pour terminer, nous résumerons ainsi : la Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire se trouve dans une situation très prospère, elle reçoit dès à présent de très importantes commandes ; elle est outillée pour la construction des petits et des plus grands navires. Dès la fin des hostilités, aussitôt qu'elle sera en possession de son personnel, elle pourra, par son activité toujours en éveil, augmenter considérablement l'essor des constructions navales et contribuer dans une large mesure à donner à la France la puissance maritime dont elle a tant besoin.

F. MODAU.

# INFORMATIONS DIVERSES

#### FRANCE

Le rendement des impôts. — Le produit des impôts et revenus directs et des monopoles s'est élevé pour le mois de novembre 1918, à 434.223.000 francs. Ce chiffre est inférieur de 174.241.300 francs aux évaluations établies pour le même mois ; mais il présente, par rapport aux résultats du mois de novembre 1917, une augmentation de 78.925.000 francs, soit 22 0/0. Pendant la dernière période correspondante d'avant-guerre on avait recouvré 315.352.500 francs, soit 118 millions 871.100 francs ou 38 0/0 de moins.

L'augmentation par rapport à l'année dernière est particulièrement marquée en ce qui concerne les droits recouvrés par l'administration de l'enregistrement, elle dépasse en effet 70 0/0. La progression constatée provient surtout des mesures fiscales adoptées depuis la fin de 1917 qui, dans l'ensemble, ont procuré des suppléments de recettes au moins égaux aux évaluations qui avaient été établies. Le rendement de la taxe sur les payements s'améliore sensiblement : son produit, si l'on y comprend les recettes procurées par la taxe de 20 0/0 sur les ventes de spiritueux, représente pour novembre 99.250.000 francs et dépasse ainsi le rendement des droits de succession (39 millions 73.000 fr.). Malgré l'insuffisance des moyens de contrôle institués par la législation actuelle, la taxe sur les payements a donc pris place parmi les plus importants de nos impôts. La plus-value des recettes de l'administration de l'enregistrement résulte également dans une assez

large mesure de la reprise des affaires consécutives à la suspension des hostilités; c'est ainsi que le produit des droits sur les ventes immobilières s'est fortement accru en novembre et a même dépassé de beaucoup le rendement d'avant-guerre (21 millions 809,500 francs contre 15.768.000 francs en novembre 1912 et 16.606.000 francs en novembre 1913)

En sens inverse, les effets de l'armistice se sont marqués par une régression des recettes douanières, qui ont procuré 30 millions ou 20 0/0 environ de moins qu'en octobre par suite de la réduction des dédouanement opérées pour le compte des services de la guerre.

Les impôts intérieurs de consommation et les produits de monopole ont rapporté, compte tenu des perceptions effectuées par la douane en matière de sels, de sucres et de deurées coloniales, une recette totale de 171.971.000 francs, supérieure de 16.352.000 francs, soit près de 11 0/0, au rendement des mêmes droits en novembre 1917. L'augmentation provient principalement des relèvements de tarifs édictés par la loi du 29 juin 1918 en ce qui concerne l'impôt sur les chemins de fer et les droits sur les vins, et par la taxe de 20 0/0 sur les ventes de spiritueux. L'effet des mesures fiscales nonvelles s'est cependant trouvé réduit dans une certaine proportion par les difficultés des transports qui ont entravé la consommation de certains produits. C'est à la crise des transports que sont dues les moins-values de 6.524.000 francs et de 2.036.000 francs que l'on constate sur le rendement des tabacs et des allumettes.

Les clauses financières de l'armistice. — La souscommission financière de la commission internaticnale d'armistice de Spa, dans laquelle la France était représentée par MM. de Celles et de Lasteyrie, vient de terminer ses travaux. Elle a arrêté lez conditions dans lesquelles les clauses financières de l'armistice devront être exécutées par l'Allemagne:

« L'Allemagne ne pourra aliéner, concéder, hypothéquer ses chemins de ler, ses mines, ses bois, ni aucune des entreprises industrielles, commerciales ou coloniales dans lesquelles l'Etat possède des intérèts ; ene ne pourra toucher aux valeurs étrangères appartenant à l'Etat, à l'encaisse or de la Reichsbank, que dans des conditions déterminées.

« L'Allemagne va rendre immédiatement aux autorités françaises ou belges les titres ou valeurs et decuments divers qu'elle à pris dans le Nord de la France ou en Belgique. Les valeurs françaises se trouvent pour la plus grande partie déposées à Bruxelles ou à Liége. Elles vont être ramenées en France et seront rendues aux intéressés dès que leur reconnaissance matérielle aura pu être effectuée.

« L'Allemagne restituera de même tous les bons de monnaie de villes, chambres de commerce ou autres, qu'elle a en sa possession, ainsi que le matériel d'impression, les planches, papiers, filigranes etc., nécessaires à leur fabrication. Elle restituera les archives publiques et privées, les comptabintés, les documents cadastraux qu'elle a enlevés ainsi que les plans, devis, dessins, si importants pour la reconstitution industrielle des régions envahies; elle s'est engagée à rendre également les objets d'art pris dans les musées ou chez les particuliers.

« Elle va restituer dans le courant du mois de décembre l'encaisse et les billets de la Banque nationale de Belgique, ainsi que les avoirs des banques françaises ou belges qu'elle a enlevés et convertis en marks

« Elle va remettre aux Alliés l'or qu'elle a pris à la Russie, notamment les 320 millions qu'elle reconnaît avoir reçus des Soviets en vertu du traité de Brest-Litovsk; cet or sera transporté à Paris, dans les caves de la Banque de France, où la reconnaissance en sera effectuée pour le compte commun des

"Il va de soi que les réserves les plus expresses

ont été faites pour les titres, valeurs, encaisses, etc., ainsi que pour l'or qui auraient été pris par les Allemands au cours de la campagne et qu'ils ne restitueraient pas dans les délais prévus.

Le ministre des finances a donné les instructions les plus précises pour qu'en ce qui concerne le gouvernement français ces diverses dispositions soient mises sans délai à exécution.

En exécution de la convention d'armistice, les Allemands ont déjà restitué aux Alliés une somme d'or de 320 millions environ qu'ils reconnaissent avoir reçue des Russes en vertu du traité de Brest-Litowsk.

Cet or est arrivé à Paris le 10 décembre. Il est déposé à la Banque de France, qui l'a pris en charge pour le compte commun des Alliés. Cet or, constituant un simple dépôt, ne figurera pas naturellement dans le bilan de la Banque.

# BARIS ET SUCCIDEAL ES | 5 décemb 1918 142 décemb 1918

PARIS ET SUCCURSALES	5 decemb, 1918	12 decemb. 1918	a
ACTIF			((
Encaisse de la Banque :			"
( en Caisse	3.430 520.673	3.434.274 440	((
Or a l'Etranger	2.037.108.485	2 037.108.485	
	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	And the state of t	"
Total	5 467 629 158	5.471.382.925	(1
Argent	319.941.426	319.372.664	'(1
	5.787.570.584	5.790.755.589	(43)
	4	317001100	((
Avoir en compte à la Trésorerie des			- ((
Eta.s-Unis	1,036.000.000	1.036.000 000	((
Disponibilités à l'étranger	1.368.007.194	1.319.323 623	CARL ST
Effets échus hier à recevoir à ce jour	8.206.652	22.180.441	(3
( Effets Paris	463.124.444	481.079.288	12/2
Portefeuille Paris { Effets Etranger	22.490 939	27.836.794	350
Effets du Trésor	119.450	260 986	r
Portefeuilles des succursales	512.691.609	424 610 784	S
Danie	455.898.408	405.430.382	r
Effets prorogés { Succursales	580.911.582	580 154.040	100.00
Avances sur lingots à Paris	12.874.000	12.874.000	0
	12.012.000	18.014.000	1
Avances sur lingots dans les succurs.	258 975.728	262 754.702	C
Avances sur titres à Paris			f
Avances sur titres dans les succurs	910.730.689	933.897 705	S
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000	1
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	16.300.000.000	16.300 000.000	180
Avances temporaires au Tresor public		»	1
Bons du Trésor français escomptés			I
pour avances de l'Etat aux Gouver-		Land to the sales of	
nements étrangers	3.510 000.000	3.516 000.000	é
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000	T
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750	1
Rentes disponibles	99.747.908	99.747.908	1
Rentes immobilisées	100.000.900	100.000.000	(
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000	199
Immeubles des succursales	42.427.411	42.427.411	350
Dépenses d'administration de la Ban-	THE RESERVE		I
que et des succursales	26.011.234	26.979.358	1000
Emploi de la réserve spéciale	8.407.137	8.407.137	102
Divers	1.142.739.908	1.383 855 452	186
	The second second second second		08
Total	32 863.915 632	33.041.556.357	T
PASSIF	THE REAL PROPERTY.		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000	
	8.450 697	8.450.697	1
Bénéfices en additions au capital		10.000.000	1
Réserves   Loi du 17 mai 1834	10.000.000		100
	2.980.750	2.980.750	933
mobilières Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000	1
Reserve immobiliere de la Banque	4.000.000	4.000 000	18
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444	1
Billets au porteur en circulation	28 732.703.650	29.028.387.230	100
Arrerages de valeurs déposées	60.012.637	61.178.688	X
Billets à ordre et récépissés	2.607 485	3.140.405	
Compte courant du Trésor	257.900.123	227.853.100	
Comptes courants de Paris	1 250 020.203	1.248.525.119	
Comptes courants dans les succursales	1.267 073.980	1.139.567.623	100
Dividendes à payer	5.312.060	5.194.490	196
Escompte et intérêts divers	107.634.347	114.589.319	1
Réescompte du dernier semestre	9.017.455	9.017.455	100
Divers	906.169.798	978.639.032	1
Ridge Committee	000,100,700	370.000.00	

	30 juillet 1914	16 déc.	14 déc. 1916	13 déc.	19 dec.
	1914	1919	1910	1917	1910
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	6.683.2	13.449 5	16.383.9	22.821.2	19.028.4
Encaisse or	4.141.3	5 026.4	5 066.0	5.340.2	5.471.4
- argent	625.3	357.7	308.0	245 9	319.4
Portefeuille	2.444.2	2,213.3	1.921.7	1.947.0	1.991.5
Avances aux partic.	743.8	1.150.0	1.348.2	1.166.9	1.209.5
- à l'Etat	200.0	7.600.0	7.300.0	13.000.0	16 500.0
Compt. cour. Trésor	382.6	2.236.7	26.7	39.1	227.8
- partic.	947.6	2.214.2	2.021.7	2.883.2	2.388.1
Taux d'escompte	4 1/8 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Les finances de la Ville de Paris. — Dans un mémoire, aussi bref que clair, adressé au Conseil municipal, M. Autrand, préfet de la Seine, avait exposé la situation de la trésorerie de la Ville de Paris ; il concluait en demandant au Conseil municipal l'autorisation de faire, auprès des pouvoirs publics, les diligences nécessaires en vue de l'émission de Bons municipaux jusqu'à concurrence de 250 millions pour le remboursement desquels il serait pourvu, aux budgets des exercices 1919 et 1920, à la création des ressources nécessaires.

la création des ressources nécessaires.
Sur le rapport de M. Ernest Caron, le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les conclusions du mémoire préfectoral.

C'est, en réalité, concluait l'honorable rapporteur, Ernest Caron, la dernière opération de trésorerie que fait la Ville de Paris. Les précédentes et celle-ci seront liquidées par l'emprunt de consolidation qui sera discuté d'ici la fin de l'année. Au cours de la courte discussion, M. Louis Sellier,

Au cours de la courte discussion, M. Louis Sellier, approuvant M. Ernest Caron, a déclaré que « l'As« semblée municipale ne pouvait que souscrire à 
« l'opération elle-même et se féliciter de ce que le 
« crédit de la Ville était assez puissant pour lui être 
« par avance une garantie de la réussite. Mais il 
« a demandé que, dans la session budgétaire ac« tuelle, le Conseil et-l'administration se mettent 
« d'accord sur la politique financière de demain et 
« s'entendent sur la réalité de la situation financière 
« de la Ville de Paris et sur les besoins des budgets 
» les plus prochains ».

M. Dausset, rapporteur général du budget, fit remarquer que la situation financière avait été exposée dans le mémoire préfectoral et le rapport général de 1917, ainsi que dans une note spéciale (n° 40), en date du 2 juillet 1918.

De cette communication, nous extrayons les chiffres ci-après, qui permettront aux contribuables de se rendre compte de la situation financière de la Ville de Paris.

Donc, au mois de juillet, la situation de la dette flottante ou à court terme, résultant de la guerre, était la suivante :

as municipaux à six mois ou à un an, en circu-

	lation au 1er juillet 1918, au soir	166.330 800
	Obligations quinquennales de l'emprunt de 1917	638.383 500
	Emprunt au Crédit Foncier (portion versée)	98,000.000
ı	Total	902.714.300
	Lorsque l'emprunt au Crédit Foncier sera complètement réalisé, ce total de s'augmentera de (198 millions moins	902.714 300
The Party and th	98' millions)	100.000 000 6.084 500
	de Bons municipaux remboursés et non réémis au 1 <sup>er</sup> juillet, mais sus- ceptibles de l'être en application du décret du 22 juin 1916.	
	Et la dette flottante ou à court terme de guerre de la Ville atteindra le montant de	1.008,798 800

formité de la	délibération	du 25	no-		
vembre.					
				2 000	200 0

250.000.000

noniant de,.....ette somme de 1 milliard 8.798.800

faut ajouter.....

set a demandé au Conseil de statuer aussi rapidement que possible sur le projet d'emprunt des quinze cents millions nécessaires.

Dès que l'Assemblée sera saisie du mémoire préfectoral, la commission se réunira et soumettra son rapport au Conseil municipal,

Les porteurs de titres de banques russes. - Le | Times fait remarquer que ces valeurs ont été, en ministre des Affaires étrangères, en France, se préocupe actuellement de sauvegarder, autant que possible, les intérêts des porteurs français d'actions de banques russes. On sait que l'actif de ces dernières a été spolié par le gouvernement bolche-vik, qui les a obligées à fusionner avec la Banque d'Etat. Dans ce but, le ministre des Affaires étrangères adresse aux banques françaises une circulaire dans laquelle il leur demande de lui indiquer l'importance de la participation de leur clientèle dans les banques russes.

#### GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 6 décembre, s'établit comme suit :

to a decembre, a stabilit commo built.	
Département d'émission Billets émis	Liv. sterl. 93.877.000
Dette de l'Etat	11.015.100 7.434.900
Or monnayé et en lingots	75.427.000 93.877.000
Département de Banque Capital social Dépôts publics (y compris les comptes	14.552.000
du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.) Dépôts divers	26.530.000 154.199.000
Traites à sept jours et diverses Solde en excédent	3.262.000
Garanties en valeurs d'Etat	73.544.000
Autres garanties	97.597.000 26.829.000
Or et argent monnayé en réserve	584.000 198.554.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public.	Réserve	Rapportdela réserveaux engagement	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
16 oct.1918			167.923	156.882	28.650	17.06	6 % 5 %
23			152.176			18.70	))
30 —	73.949	64.204	163.612	153.108	28.195	17.23	))
6 nov	74.092	64.700	163.123	152.994	27.842	17.07	, n
13 —	74.585	64.937	168.713	158 357	28.098	16.65	))
$20 - \dots$			172.341				1)
27 —			174.177				1)
6 déc	176.011	67.048	180,729	171.141	27.413	15.15	1 0

La nationalisation des chemins de fer anglais. On dit que le Gouvernement nommera prochainement une commission technique pour étudier le côté financier du projet de nationalisation des chemins de fer. Il s'agit principalement d'établir les bases sur lesquelles l'Etat effectuerait le rachat des actions et des obligations. Certains économistes assurent qu'étant donné la hausse constante des salaires et des frais généraux, qui menacent de depasser les recettes actuelles, l'augmentation des tarifs deviendrait inévitable, et atteindrait de grandes proportions si l'Etat ne devenait pas propriétaire de tous les réseaux.

Les titres américains envoyés par l'Angleterre aux Etats-Unis. — En évaluant à 800 millions de livres sterling les titres américains qui ont été envoyées par l'Angleterre aux Etats-Unis pendant la guerre, en vue de cautionner divers emprunts, le

grande majorité, simplement prêtées par les par-ticuliers à l'Etat, soit pour cinq ans, soit pour une période qui pourra prendre fin après trois mois de préavis. On estime qu'en 1919 le gouvernement an-glais aura remboursé certains des emprunts faits à court terme par la place de New-York, et qu'en conséquence une certaine quantité de titres améri-cains pourront être rendus à leurs propriétaires

### RUSSIE

Reconnaissance des engagements financiers de la Russie. — Les décisions des meneurs bolcheviks amènent des réactions de la part des autorités légalement constituées. Dès sa constitution, le gouvernement d'Onsk et d'Oufa, à la tête duquel est l'amiral Koltchak, a publié, le 21 novembre, une déclaration solennelle pour reconnaître tous les engagements d'ordre financier pris par l'Etat russe, tant envers les nationaux qu'envers les étrangers auxquels il est lié par des traités d'alliance, aussi bien au point de vue de la Dette publique que de tous engagements résultant de contrats de pensions.

En même temps, il déclare illégaux tous les actes émanant du pouvoir des soviets, ceux-ci étant des mutins et des rebelles.

Les forces motrices. — Dans son dernier Bulletin la Chambre de Commerce russe, de Paris, fait remarquer que le recensement des moteurs se fait dans les différents pays suivant des principes divers qui rendent les comparaisons assez difficiles au point de vue international.

En Russie, les publications officielles ont négligé de comprendre, dans les statistiques, un certain nombre de branches importantes, notamment les mines, les petits établissements. Le nombre total des chevaux-vapeur indiqués en 1908 est de 2.072.081,

A.	ii oo repartitoonii continio		
	rainer springerings notes	chevaux- vapeur	0/0
1°	Industrie alimentaire	384.246	18.5
00	dépôts gouvernementaux d'alcool;	384.083	10 0
	Industrie cotonnière	319.227	18.g 15.4
	Industrie métallurgique Travail des métaux ; constructions	319.221	10.4
	mécaniques	270.131	13.0
50	Industrie chimique	166.350	8.0
	dont 113.066 à Bakou ;		
60	Industrie de la laine	94.110	4.5
7.	Industrie du papier	85.642	4.1
	Industrie du bois	76.753	3.7
	Le reste de l'industrie	291.539	14.1

On a juxtaposé les résultats obtenus en 1908 avec ceux de 1900 et l'on a constaté que, durant celle période de 8 ans, il y avait eu un accroissement de 341.940 chevaux-vapeur ou 39,6 %. La plus value la plus considérable à été dans l'industrie textile : co-

ton + 35 %, laine + 52 %. En 1900, 73,3% de la force mécanique provenait de la vapeur, 17,1 de l'eau, 9,6 de sources diverses. Quant au nombre des chevaux-vapeur, 91,6 % étaient produits par des machines vapeur, 7,2% par

la force hydraulique. L'électricité ne jouait qu'un rôle accessoire.

Quant aux locomotives, en 1911. on en comptait 20.176 en Russie, contre 61.327 aux Etats-Unis, 27.701 en Allemagne, 22.874 en Grande-Bretagne, 16.106 en France.

## ITALIE

Les monopoles d'Etat. — Le ministre italien des Finances a déposé à la Chambre un décret de loi établissant, à partir d'un jour à fixer, l'exclusivité

pour l'Etat des approvisionnements et de la vente, ensemble ou séparément, du café, de ses succédanés, du thé, du sucre, du pétrole, de la benzine, de la paraffine et autres huiles minérales lourdes et légères (les lubrifiants exclus) ainsi que les résultats de leur distillation, le charbon minéral (sauf le coke produit en Italie), l'alcool dénaturé, les matières explosives et les lampes électriques. A la même date, l'Etat assumera le monopole de l'extraction du mercure sur le territoire du royaume ainsi que la vente à l'intérieur et à l'extérieur, et le monopole de l'extraction de la quinine et de ses produits secondaires. L'Etat conservera le monopole actuel du tabac, du sel et des cartes à

En vue de l'après-guerre. — Le sénateur italien Tittoni vient de résumer en dix points le programme économique et social de l'Italie en vue de l'aprèsguerre. En voici les grandes lignes :

En premier lieu, la reconstitution, à tout priz, et dans le plus bref délai, de la marine marchande afin que l'Italie n'ait plus à compter au point de vue du fret, avec les impositions de l'étranger. Puis vient l'utilisation de toutes les forces la compte de l'étranger. hydrauliques du pays, aussi bien de telles qui existent déjà que de celles qui pourront être créées artificiellement; mais cette utilisation devrait s'effectuer en vertu d'un plan organique embrassant la totalité du territoire. C'est le seul moyen J'obtenir une indépendance relative quant au combustible dent l'importation est nécessaire pour la force mo-trice. A cet égard, l'Italie devrait insister pour oblenir, en Asie-Mineure, des territoires possédant du charbon et du pétrole.

On devra aussi se préoccuper de donner une solution rapide aux questions des retraites ouvrières ; de résoudre le régime foncier en constituant, comme d'autres pays l'ont fait, le bien de famine insaisissable, et cela en ayant recours, en cas de besoin, à l'expropriation, d'intensifier la production agricole-industrielle ; de rectifier l'organisation des impôts locaux, afin de donner aux provinces les ressources dont elles ont besoin; et de veiller à ce que l'impôt progressif sur la richesse n'étouffe pas les germes de développement de l'agriculture et des

Il convient aussi de protéger l'émigration, en signant des traités de travail avec tous les pays intéressés, à commencer par la France, où les travaux préparatoires de l'accord sont très avances.

Le neuvième point du programme de M. Tittoni est la proclamation du principe de la porte duverte dans les grands marchés d'Afrique, d'Asie et d'Extrème-Orient, afin que l'activité économique italienne puisse s'y répandre comme celle des autres

Enfin, le gouvernement devrait, en matière coloniale, supprimer, entre autres choses, les barrières douanières entre l'Italie et ses possessions. Depuis au cas où les colonies allemandes ne seraient pas restitués, l'Italie devra obtenir en Afrique des compensations lui permettant d'assurer aux celonies qu'elle possède déjà les communications et l'hinterland qui leur sont nécessaires pour se développer.

L'impôt sur le revenu. - Un décret en date du 18 novembre frappe pour 1919, les fortunes représentées par des immeubles et des fonds ruraux, en raison de un pour cent pour les revenus de 10 à 15 mille lire et puis progressivement jusqu'à 8 pour cent pour les revenus de 75.000 lire et au delà C'est juste, très juste, remarque l'Italie qui

il y a d'autres fortunes de plusieurs dizaines de millions faites sans aucun risque. Les grands inda. triels qui ont bien mérité de la Patrie-n'ont rien oe commun avec ces autres spéculateurs de la guerre. Ceux qui n'ont rien gagné avec la guerre sont heureux de contribuer à de nouvelles taxes mais ils veulent que les gains illicites faits à la faveur de la guerre soient frappés sévèrement. »

#### BELGIQUE

La Bourse de Bruxelles. — La Bourse de Bruxelles devait être rouverte le 2 décembre. Au dernier moment, le 2 décembre au matin, la Commission de la Bourse, d'accord avec l'administration communale, a décidé, sur la demande de la Banque Nationale de Belgique, de retarder de quelques jours encore cette réouverture.

La Cote Vidal croit savoir que ce retard a été provoqué par la grave question du papier de guerre dans la circulation monétaire du pays, par la difficulté d'une cotation régulière dans un moment où . le mark a encore libre cours et fausse les prix, les billets de la Société Générale de Belgique faisant une prime de 6 à 7 %.

Pour le retrait des marks. — Un décret royal belge stipule que les banquiers, changeurs et toutes personnes faisant le commerce des changes sont tenus de faire la déclaration de leur encaisse et de tenir désormais un répertoire de toutes leurs opérations. Cette mesure est prise en vue d'empêcher l'entrée en Belgique du mark, qui a cours forcé à

D'autre part, des mesures sont à la veille d'être prises en vue d'organiser le retrait définitif de tous les marks en circulation en Belgique. Déjà, le gouvernement annonce l'émission au pair de bons du Trésor 5 % remboursables en trois ans, payables par les souscripteurs à raison de 3/4 en mark, le solde en monnaie belge.

#### **ETATS-UNIS**

La situation du Trésor aux Etats-Unis. - La situation du Trésor aux Etats-Unis au 31 octobre 1918 s'établit comme suit comparativement au 30 septembre 1918 et au 31 juillet 1914 :

Trésor des Etats-Unis

(En millions et centaine	es de mille	dollars)	
Encaisse :	31 juill. 1914	30 sept. 1918	31 octob. 1918
	_ <del>_</del>		
Or			2.540.2
Argent	. 526.1	413.1	402.9
Total de l'encaisse	1.781.0	2.944.5	2.953.1
Circulation:			
Greenbacks et autres billets		345.2	346.0
Gertificats d'or		937.4	918.7
Trésor de 1890	477.0	332.5	317.5
Total de la circulation	1.795.3	1.615.1	1.582.2
Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve			
fédérale Disponible dans les caisses du		314.7	76.6
Trésor		- 84.5	182.5
Total de l'encaisse disponible	143.8	280.2	259.1
			THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

Un cinquième emprunt de la Liberté. - A New-York on croit généralement que les souscripteurs au prochain emprunt de guerre, annoncé pour le mois d'avril. recevront certains avantages sous la forme d'exemption d'impôts. On estime, en effet, que, à moins d'attraits exceptionnels, on ne pourra compter sur autant d'empressement de la part du public

que lors des emprunts antérieurs, étant donné que la guerre sera depuis longtemps terminée.

Le budget des dépenses de guerre soumis à la Commission sénatoriale des Finances se monte à 5.953.500.000 dollars. Pour l'équilibrer, la Commission propose de nouvelles taxes qui porteront : sur le revenu, l'excédent des bénéfices de guerre, les successions, les boissons, les tabacs, etc... L'impôt moyen qu'auraient ainsi à payer les Américains, en 1920, sera de 59 dollars par tête.

Les chemins de fer américains et l'Etat. — On déclare que le Président Wilson favorise la mainmise de l'Etat sur les chemins de fer, à la condition que les dividendes actuels soient maintenus.

On annonce que le Gouvernement a décidé de dépenser avant la fin de 1919 la somme de 900 millions de dollars pour le perfectionnement des chemins de fer. En outre, 1.450 locomotives et 100.000 wagons de marchandises ont été commandés.

## ALLEMAGNE

Banque impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 23 novembre 1918 accuse, sur celui du 15 novembre 1918, les variations suivantes:

survantes.				
1	5 nov. 1918	23 nov. 1	918 Co	mpar
	-	-		-
	(Er	millions	de marks)	
Encaisse or	2.550	2.309		241
- argent	21	20		1
Billets de l'Empire et				
bons des Caisses de				
prêts	3.364	3.756	+	392
Portefeuille d'es-				
compte	21.143	20.947		196
Avances	16	7	-	9
Portefeuille titres	154	154		n
Circulation	17.454	17.905	+	451
Dépôts	10.304	10.212	_	92
To di di		abanitras	du bilan	do l

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de l Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Enca	Ar- gent	Billets de	Cir- cula- tion	Comptes courants et dépôts	Por- te- feuille	Avances	Taux de
1 juil.1914	1,253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août de	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
	2.447			15 334	14.538	23.830	7 6	5
7 octobre 15 —	2.547	Contract Con	2.804	15.798 16.079	9.490	18.894 19.018	9	. 19
23 — 30 —	2.549 $2.550$		2.911 3.062	16.421		18.743 20.679		)) n
7 nov	2.550	28	3.187	16.959	9.326	19.444	10	b
15 — 28 —	12.550 2.309		3.364			$\begin{vmatrix} 21.143 \\ 20.947 \end{vmatrix}$		n
						10	10.55 To 10.55	The state of the state of

En outre, au 23 novembre 1918, il y avait en circulation dans le public 9.872 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 357 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prèts Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La situation de la Reichsbank. — Au dernier consen de surveillance, M. Havenstein, président de la Reichsbank, a déclaré qu'il a été retiré, du 1er octobre au 23 novembre, 3.683 millions mk de dépôts, contre 397 millions pendant la même période de 1917. On avait déjà retiré environ 4 milliards pendant le troisième trimestre. En outre, il a été mis en circulation plus d'un milliard de billets de banque et de coupures émises par les communes. La Reichsbank a donc perdu environ 5 milliards du 1er octobre au 23 novembre.

Les résultats du neuvième emprunt de guerre. → Suivant les déclarations faites par M. Havenstein, président\_de la Reichsbank, le total des souscriptions au neuvième emprunt de guerre allemand s'élève à 10.433.959.700 marks, dont 1.189.688.700 mks souscrits aux Bons du Trésor 4 1/2 % et 2 milliards 646.084.700 marks inscrits au Grand Livre. Les souscriptions faites par les caisses d'épargne y figurent pour 3.302 millions et demi de marks, celles recueillies par les banques et banquiers, pour 5.349 millions et demi.

D'après la Sparkasse, organe officiel de l'Union des Caisses d'Epargne, malgré la situation politique et financière, les dépòts aux caisses d'épargne allemandes ont atteint en octobre un chiffre important qui représente une augmentation totale de 300 millions de marks. Malgré les retraits de fonds qui ont eu lieu pendant la première quinzaine de novembre, on prévoit que ce mois encore accusera une augmentation.

Les grandes Banques allemandes. — D'une importante étude, consacrée à la Banque mondiale par le Statist de Londres, nous avons extrait le tableau suivant, donnant les statistiques des bilans des six grandes Banques allemandes pour les sept dernières années. Ces Banques sont : la Reichsbank, l'Allgemeine Deutsche Credit-Anstalt, la Darmstädter Bank, la Direction der Disconto-Gesellschaft et la Dresdner Bank :

Actif

	1010	1010	1010	101/	1915	1916	1917	
	1910	1912	1913	1914	1919	1910	1017	
			(Millio	ns de f	rancs)			
Espèces en								
Caisse	1.779	1.904	2.513	4.690	5.912	5.230	7.608	
Portefeuil-								
le titres	1.017	1.056	1.489	6.120	8.479	13.138	19.199	
Portefeuil-								
le effets	3.376	4.249	3.821	2.072	2.889	4.468	8.502	
Avances	3.657	3.481	3.285	3.605	4.345	5.456	7:660	
Acceptations		THE RESERVE	1.347	922	566	346	357	
Touchlan	904	906	205	317	3/18	1 033	2.152	

Total. 11.215 12.235 12.750 17.726 22,539 29.671 45.478

			Passi				
	1910	1912	1918	1914	1915	1916	1917
		_		_	_/	-	-
			(Millio	ns de f	rancs)		
Capital	1.250	1.313	1.313	1.500	1.500	1.500	1.631
Réserves	458	508	518	699	732	841	1.072
Billets en							
circulation	2.591	3.149	3.242	6,308	8.648	10.069	14.334
Acceptations	1.102	1.279	1.347	922	566	346	357
Dánôts							
comptes c.	5.659	5.812	6.143	8.100	10.883	16.692	27.834
Bénéfices		174	187	197	210	223	250
Total.	11.215	12.285	12.750	17,726	22.539	29.671	45.478

Dans le même article le Statis; évalue, au 31 décembre 1917, le capital des 4 quatre principales Banques françaises, Banque de France, Crédit Lyonnais, Comptoir d'Escompte et Société Générale, à 882 500.000 francs, les réserves à 315.012.000 francs; la circulation à 23.336.088.000 francs; les dépôts et comptes courants à 9.288.152.000 francs; les espèces en caisse à 7.670.400.000 francs; le portefeuille-titres à 16.266.338.000 francs; les effets escomptés à 5.885.486.000 francs, et enfin le total général de l'actif et du passif à 33.104.326.000 francs.

Nouveau relèvement général des terifs des chemins de fer allemands. — La Gazette de Francfort écrit : « Le 1<sup>er</sup> avril dernier, les chemins de fer allemands ont dû introduire une surtaxe de guerre de 15 % sur tous les transports de marchandises, pour couvrir, au moins dans une certaine mesure, les suppléments de dépenses accasionnés par la

guerre dans l'exploitation des chemins de fer. Depuis lors, l'accroissement des dépenses a dépassé dans une telle proportion la progression des recettes, que l'équilibre financier de l'exploitation en est compromis. En conséquence, l'administration des chemins de fer de l'Etat se voit forcée, pour augmenter ses recettes, de procéder à un nouveau relèvement de ses tarifs-marchandises aussi bien que voyageurs. Ces relèvements seront introduits dès le premier trimestre de 1919 ».

## AUTRICHE-HONGRIE

La dislocation de la Banque austro-hongroise. — Le conseil de la Banque Austro-Hongroise a décidé de faire de la succursale de la Banque à Prague, le siège central. Le Gouvernement Tchéco-Slovaque a été autorisé à envoyer un commissaire gouvernemental aux séances du conseil général.

Une concession semblable a été faite à l'Etat slave du Sud en faveur de la succursale de la Banque Austro-Hongroise à Agram. Il est à prévoir que des conventions officielles, seront signées avec d'autres Etats nationaux.

D'après la Gazette de Francfort, la circulation des billets de banque en Autriche-Hongrie dépasse actuellement 32 milliards de couronnes. La circulation des billets de la Banque austro-hongroise seule est au-dessus de 23 milliards et le bruit court qu'une nouvelle émission de 2 milliards 400 millions de couronnes aura lieu prochainement.

Les finances de l'Autriche allemande. — La Gazette de Francfort donne des détails au sujet de l'émission de l'emprunt d'Etat de 500 millions de couronnes que nous signalions il y a 8 jours. Il serait en bons à 2 ans et demi, portant 4 % d'intérêts, au prix de 97 0/0 pour les souscriptions en espèces et de 99 % pour celles dont un quart en bons de guerre autrichiens et trois quarts en espèces. La souscription reste ouverte jusqu'au 18 décembre.

L'Assemblée nationale de l'Autriche allemande

L'Assemblee nationale de l'Autriche allemande vient d'approuver le projet de budget du 1er novembre 1918 au 30 juin 1919. Le projet autorise le ministre des Finances à emprunter par des opérations de crédit, 2 milliards de couronnes destinés à prolonger ou à convertir les obligations venant à échéance pendant cette période. Le rapporteur a déclaré que, pour éviter une nouvelle baisse du change, il est absolument indispensable d'établir sans retard une entente avec les autres Elats de la ci-devant monarchie. L'Etat tchéco-slovaque s'est déjà exprimé prêt à supporter une partie dé l'ancienne dette. Le ministre des Finances a déclaré l'urgence d'une augmentation des impôts en vue de couvrir le déficit de 1.400 millions de couronnes.

On annonce, d'ailleurs, que, d'après un rapport du directeur de la Banque Agraire Tohèque, qui, au nom du gouvernement tchéco-slovaque, poursuit des pourparlers à Genève, le pays peut compter sur le concours des Alliés en ce qui concerne la question monétaire. Les nouveaux Etats devront d'abord s'entendre entre eux, pour que la question soit ensuite réglée à la conférence de la paix : les Puissances de l'Entente et les Etats-Unis, qui possèdent une partie de la dette autrichienne, sont intéressés à ce que la situation financière de l'ancien Etat autrichien soit liquidée d'une façon satisfaisante.

# Lois, Décrets et Arrêtés

28 Novembre. — Décret fixant à 3.25 0/0 le taux de l'intérêt servi par la caisse nationale d'épargne à ses déposants.

1º Décembre. — Loi ayant pour objet de faciliter le remboursement de la propriété rurale.

7 Décembre. — Arrêté relatif au régime monétaire de l'Alsace et Lorraine.

Arrété concernant les relations commerciales en Alsace et Lorraine.

Arrêté portant organisation du fonctionnement des chemins de fer en Alsace-Lorraine.

## Revue Commerciale

Céréales. — On peut dire maintenant que la presque totalité des pays ont communiqué à l'Institut International d'Agriculture de Rome, leurs évaluations officielles sur leurs récoltes de 1918.

Voici quelles ont été les quantités de froment, de seigle, d'orge, d'àvoine, de maïs et de pommes de terre récoltées dans les différents pays de l'hémisphère septentrional en 1918 comparées à celles de 1917 et à la moyenne quinquennale 1912-1916

1917 et à la moyenne quinq	uennale	1912-191	6.	
	Production			
	1917	1918	Moyenne 1912-16	
	(Millie	rs de qui	ntaux)	
Frome	ent			
Espagne	38.830	36.260	34.286	
Angleterre et Pays de Galles	18.899	22.861	15,646	
Ecosse	662	860	677	
Irlande	1.245	1.617	563	
Italie	37.452	48.000	48.183	
Hollande	1.044	1.313	1.501	
Suisse	1.868	1.801	2.441	
Canada	1.240 63.616	1.931	968	
Etats-Unis	177.129	57.239	71.125	
Indes anglaises	103.982	250.093	220.274	
Japon	8.907	103.373 8.471	94.981	
Egypte	8.120	8.860	6.863	
Tunisie	1.895	2.300	9.637 1.524	
		~.000	1.024	
. Seigl				
Espagne	6.148	7.714	6.382	
Italie	1.101	1.200	1.281	
Hollande	3.365	2.593	3,662	
Suède	3.577	6.515	6.068	
Suisse	445	470	470	
Etats-Unis	980 15.277	2.635	610	
		19.479	11.315	
Org	8			
Espagne	16.973	19.428	16.141	
Angleterre et Pays de Galles	10.051	10.886	10.069	
Ecosse	_ 1.279	1.179	1.445	
Irlande	1.714	1.868	1.557	
Hollande	1.608	2.000	2.050	
Suède	2.560	474	664	
Suisse	155	2.819	3.120	
Canada	11.987	145	115	
Etats-Unis	45.498	18-128 51.492	10.337	
Japon	20.559	20.847	43.898	
Egypte	2.961	2.149	21.663	
Tunisie	1.800	2.000	1.158	
Avoir			1.100	
		1 100		
Angleterre et Pays de Galles.	4.799	4.406	4.317	
Ecosse	15,379	19 105	13.848	
Irlande	7.92 <b>5</b> 13.740	7.709	6.547	
Italie	4.834	15.497 6.000	9.499	
Hollande	2.895	2.494	4.447	
Suède	9.746	9.389	3.011	
Suisse	668	753	776	
Canada	62.152	70.438	63.023	
Etats-Unis	230.395	222.848	188.173	
Tunisie	580	560	346	
			STATE OF THE PARTY	

	· I	Production		
	1017	Moyenne 1917 1918 1912-16		
	1917	1910	1012-10	
	(Millie	(Milliers de quintaux)		
Maï	s			
Espagne	. 7.460	6.753	7.024	
Italie	. 19.166	17,000	23.883	
Suisse	. 64	91	31	
Canada	. 1.972		3.469	
Etats-Unis	. 802.543	698.324	701.386	
Pommes d				
Espagne	CONTRACTOR STATES	22.812	»	
France	. 109.227	75.000	116.016	
Italie	. 33.936	41.658.	27.335	
Angleterre et Pays de Galles	. 11.278	11.278	9,125	
Italie	. 12.594	12.000	15.514	
Suède	. 22.780	17.710	17.719	
Canada	. 19.022		20.412	
Etats-Unis		106.494	98.454	

En ce qui concerne la récolte de 1918-19 dans l'hé-En ce qui concerne la recolte de 1918-19 dans l'hémisphère méridional, récolte qui commence actuellement, l'Institut possède déjà deux prévisions pour le froment : l'une concerne l'Australie avec 22 millions de quintaux contre 31.397.551 quintaux en 1917 et 30.042.517 quintaux pendant la période 1912-1916, l'autre est relative à l'Union de l'Afrique du Sud avec 2.594.535 quintaux contre 2.404.027 en 1917 et 1.680.587 durant la période quinquennale 1912-1916. 1912-1916.

Vins. - Suivant les estimations de notre confrère, le *Moniteur Vinicole*, voici quelle serait la production du vin en France et dans les colonies nord-africaines en 1918:

	TICOLOTTICE.
	_
	-43.127.305
France	60.000
Corse	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE
Algérie: Alger	2.700.000
_ Oran	2.800.000
- Constantine	750.000
	480.000
Tunisie	100.000
	49.917.305

L'année dernière, la production avait atteint officiellement en France et en Corse 38.273.000 hectolitres, en Algérie 6.233.000 et en Tunisie 400.000, soit un total de 44.906.000 hectolitres.

Notre confrère estime le stock à la propriété, à la fin de la campagne 1917-1918, à 1.601.921 hectolitres environ pour la France et à 300.000 hectolitres environ pour l'Algérie.

Le stock des négociants atteignait également, fin septembre, 5.633.043 hectolitres en France et 462.431 hectolitres en Algérie.

Pour la campagne 1918-1919, aussi bien pour la

consommation taxée que pour celle en franchise, on se trouve donc en présence d'existences qui, pour la France et ses colonies, représentent environ 58 millions d'hectolitres, stocks compris.

# PETITES NOUVELLES

La Nouvelle Presse libre, de Vienne, apprend que le gouvernement hongrois a résolu d'envoyer à Paris ses principaux membres, sous la direction du comte Karolyi, pour exposer aux milieux politiques de l'Entente la situation de la

◆◆ Le Conseil d'administration de la Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France a décidé qu'en vertu de l'autorisation donnée par l'article 57 des Statuts il sera distribué, à valoir sur les bénéfices de l'exercice courant, un acompte de 6 fr. 25 nets par action Le paiement s'effectuera à partir du 2 janvier 1919, au Siège de la Société, 29, boulevard Haussmann, à Paris, et dans toutes ses Agences.

La Rente Extérieure espagnole convertie en Rente Intérieure s'élève environ à 117 millions de pesetas et la Dette Extérieure domiciliée à 448 millions, soit un total de 601 millions de pesetas, définitivement rapatriés. La Dette Extérieure estampillée s'élevant à 1.043 millions, il reste donc encore à l'étranger 442 millions environ.

L'action du Crédit Foncier conserve ses

bonnes dispositions à 789 francs. Les bénéfices que fait ressortir la situation au 31 octobre s'élèvent à 2.539.495 francs pour le mois et à 25.725.011 francs depuis le début de l'exercice, en augmentation de 559.517 francs.

Les provisions et réserves ont, en outre, reçu une dotation mensuelle de 902.965 francs.

Les prêts se sont accrus de 25.442.346 francs et les semestres d'annuités échus de 22.102.624 francs, en y comprenant l'échéance du 31 octobre en cours de réalisation.

La bonne tenue des obligations foncières et communales persiste. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre on procède au remboursement des 9.510 communales 1879 et des 9.568 communales 1880, amorties au pair au tirage du 5 septembre dernier.

## Marché Financier

Paris le 12 décembre 1918.

L'Emprunt a tout absorbé, tout englouti; c'est, du moins, ce qu'il paraît à lire les comptes rendus quotidiens des séances de la Bourse ; le marché est de moins en moins animé. Seules les Rentes 4 %

conservent leur fermeté.

La Bourse sera très probablement fermée, samedi prochain, en l'honneur de l'arrivée du Président

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 62.90; 5 %,
88,05; 4 % 1917, 70,90; 4 % 1918 libéré, 71,70; 4 %
1918 non libéré,, 72,50; Banque de France, 5.255;
Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.349; Crédit Foncier, 789; Crédit Lyonnais, 1.300; Compagnie Algérienne, 1.455; Actions Est, 921; P. L. M., 910;
Orléans, 1.070; Midi, 905; Nord, 1.290; Ouest, 708;
Métropolitain, 500; Nord-Sud, 174,75; Omnibus, 480;
voitures à Paris, 440; Suez, 5.430; Thomson-Houston, 160; Boléo, 792; Pennarroya, 1.305; Extérieure, 93,50; Russe 5 % 1906, 60,50; Serbe 5 %
1913 (Monopoles), 70,50; Andalous, 362; Saragosse, 400; Rio-Tinto, 1.808; Briansk, 290; Prowodnik, 260; Naphte 310; Tréfileries du Havre, 225; Montbard-Aulnoye, 455; Etablissements Bergougnan, 1.575. Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 656 : Maltzof, 425 ; Platine, 424 ; Cape Copper, 92 ; De Beers ordinaire, 382 ; Mount Elliott, 116,50 ; Spassky, 52,50 ; Bakou, 1,430 ; Utah, 523 ; Spies, 17 ; Chartered, 30,50 ; East Rand, 11,25 ; Rand Mines, 97,50 ; Modderfontein B, 234 ; Malacca ordinaire, 135 ; Financière des caoutchoucs, 260.

Marché de Londres (derniers cours). - Consolidés, 593/4; Emprunt 3 1/2, 87 7/8; Emprunt français, 85 3/8; South Eastern, 39; Ontario, 25 1/2; United Steel com, 104 ./.; Canadian Pacific, 178./.; Rand Mines, 67/6; De Beers, 13 1/2; Rio Tinto, 65 1/2.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 94 1/2; Calumet, 445; Canadian Pacific, 160 1/4; General Electric, 152 ./.; Louisville Nash, 121 1/2; Southern Pacific, 102 1/4; United Steel com, 99 1/2; Union Pacific, 129 1/8; Argent en barres, 101 1/8.

L'Administrateur-Gérant : Georges Bourgarel.

Paris . - Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant . - Simart, imp.